

Reflets

LE JOURNAL D'INFORMATION DES VERSONNAIS



verson

JUIN
2013

sommaire

Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers -y compris recyclés-. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait du papier glacé ou mat ne change rien au coût !
Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.



3 **Edito**

4 **Le "tout en images"**

6 **Actions municipales**

- INTEMPERIES
- UN NOUVEL ASCENSEUR A L'ESPACE SENGHOR
- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
- SINISTRE DES TENNIS COUVERTS
- TRAVAUX RUE PASTEUR
- POLE SPORTIF
- TRAVAUX RUE DU GENERAL LECLERC
- ECOQUARTIER
- BUDGET 2013
- FETE DE LA SAINT GERMAIN
- TARIFS DE LOCATION DES SALLES
- TRI SELECTIF
- MAISON DE L'HABITAT
- ENSEMBLE, RACONTONS VERSON
- CCAS : EXPOSITION SUR LE SOMMEIL

12 **Conseil municipal**

13 **Enfance-Jeunesse**

- ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO
- ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO
- COLLEGE JACQUES PREVERT
- PARENTS À VERSON
- ANIME TES VACANCES

17 **DOSSIER**

- REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

21 **Espace Senghor**

- LES RESSOURCES NUMÉRIQUES
- BIBLIOTHEQUE : HORAIRES D'ÉTÉ
- DEUXIÈME PARTIE DE SAISON
- FOUILLES ARCHEOLOGIQUES
- L'ANNÉE CÉSAIRE

25 **Vie associative**

34 **Formalités administratives**

35 **Etat civil**

- NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

édito



Le temps passe et à chaque nouvelle année on espère le meilleur. Hélas, les difficultés financières, économiques, sociales de toutes sortes sont bien là. C'est dans ce contexte que la préparation budgétaire 2013 s'est effectuée et le conseil municipal a souhaité conserver la gestion prudente mise en place depuis le début de ce mandat.

Les arbitrages de ce budget 2013 permettent de maintenir la qualité des services aux habitants, le soutien aux écoles, à la vie associative et également de dégager un autofinancement important pour nos investissements. Globalement, les finances communales présentent des marges de manœuvre pour envisager l'avenir avec sérénité et confiance. La presse s'en est d'ailleurs fait l'écho en qualifiant notre gestion de « très bonne ».

Vous retrouverez dans ce numéro de « Reflets » les éléments essentiels des budgets de fonctionnement et investissement.

Mes collègues font, par ailleurs, le point sur les dossiers importants du moment comme :

- Le projet d'éco-quartier qui entre dans une phase opérationnelle. Les premiers travaux d'infrastructure commencent. Avec l'aménageur, nous organiserons un nouveau point presse pour préciser les premiers programmes de construction. Je vous rappelle que notre collectivité a décidé, par le biais de ce projet, l'urbanisation future de Verson qui s'étalera sur les dix prochaines années.
- La construction de la salle de sport supplémentaire, avec un mur d'escalade, accolée au gymnase (une annexe) qui n'a pas pris trop de retard, malgré les intempéries. Elle sera mise en service à la rentrée et permettra d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux membres du « Club de plein air ». Les locaux à destination des animations pour les ados seront eux aussi opérationnels pour les vacances de la Toussaint.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée, proposée en concertation avec tous les partenaires des écoles a été approuvée par le conseil municipal. Ce n'est pas une mince affaire sur le plan de l'organisation car nous devons aussi prendre en compte les retours des compétences intercommunales « enfance – jeunesse » et « restauration scolaire ». Tous les services sont mobilisés pour être prêts en septembre. Le redéploiement des moyens et personnels devrait limiter les besoins financiers nouveaux générés par cette réforme.

Et puis nous vivons la fusion de la communauté de communes des Rives de l'Odon avec Caen la mer. Elle n'a pas provoqué de changements dans les services à la population pour le moment. A partir de septembre, concernant les transports collectifs, Viacités assurera de nouvelles rotations entre Verson et Caen tous les jours. Par ailleurs et comme prévu, les harmonisations fiscales ne seront pas, globalement, défavorables pour les versonnais. L'augmentation de la part intercommunale de la taxe d'habitation étant compensée par la baisse de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers. Seules les entreprises de plus de 9 salariés verront leur contribution augmenter avec le « versement transport ».

Je dois dire que je regrette le dénigrement systématique de cette structure dans la presse locale. On peut finir par avoir des doutes et je comprends l'interrogation légitime de certains sur la pertinence de cette fusion. Pourtant et le contexte de crise durable actuel le montre, c'est bien par les économies d'échelles que nous pourrions continuer à financer des services publics accessibles et indispensables à tous.

Pour terminer cet édito, un rappel, la mauvaise nouvelle du mois de mars : les dégâts causés par la tempête de neige sur le bâtiment des tennis couverts. L'état de catastrophe naturelle n'a pas été déclaré. Cela signifie que nous supporterons une grande partie des travaux de réparation. J'ai proposé à mes collègues de la municipalité de prendre une décision budgétaire modificative pour engager les réparations le plus vite possible. Le conseil municipal se prononcera début juillet.

Comme vous le constatez, à Verson, on s'organise, on fait face, on anticipe pour préparer l'avenir.

Michel MARIE, maire de Verson

le "tout en images"

Après-midi récréatif



En mai, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé un après-midi récréatif à la maison de retraite Sainte-Marie.

Le spectacle de Julie Lehot « d'air et de chant » a divertit les 80 personnes présentes. Pendant une heure et demie, l'artiste a revisité les standards de la chanson française. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert aux résidents.

Football



L'AS Verson et le district du Calvados ont organisé le dimanche 9 juin, la journée nationale des débutants, avec le soutien de la mairie. Près de 130 équipes d'enfants de 6 à 7 ans ont joué sur 30 mini-terrains.



Caen la mer



En janvier, Verson a eu l'honneur d'accueillir la cérémonie des vœux de Caen la mer, salle des 3 Ormes. La communauté d'agglomération compte depuis le début d'année 35 communes, dont Verson.



Médaille de la famille

Lors de l'apéritif musical de la Saint Germain, Michel Marie, Maire, a remis la Médaille de la famille à Mme Sylvie Guibon, en présence de son époux et de ses 4 enfants.



Félicitations aux organisateurs, aux 90 bénévoles et 40 jeunes arbitres qui ont permis le bon déroulement de la journée.



8 mai

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que les Anciens Combattants de la commune, accompagnés par les enfants des écoles de plus en plus nombreux, ont assisté à la commémoration du 8 mai qui a marqué la fin de la guerre 39/45.

Les enfants, d'un geste plein de recueillement, ont accompagné les personnalités pour déposer gerbe et fleurs au pied du monument aux morts.

Les Anciens Combattants se sont retrouvés à la salle des 3 Ormes pour leur traditionnel pique-nique.

Carnaval des écoles



En mars, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont animé les rues de Verson lors d'un défilé coloré : les 4 musiciens du groupe N'ding les ont fait danser et chanter.

De nombreux parents et grands-parents sont venus assister à cet événement et ont permis le bon déroulement du carnaval.



Neige

L'épisode neigeux du mois de mars a perturbé le quotidien des versonnais. Les enfants ont toutefois profité de ces conditions exceptionnelles dans le parc de la mairie.



Exposition

L'exposition photographique de 2 classes de l'école Victor Hugo a été présentée aux versonnais lors de la Saint Germain. Elle s'inscrit dans le projet « Ensemble, racontons Verson ». Plus d'informations page 11.

actions municipales

INTEMPÉRIES : LA NEIGE

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie



Les intempéries du mois de mars ont provoqué certaines perturbations sur les routes de Verson. Les services techniques étaient présents pour traiter les voies de circulation et sont intervenus tous les matins dès 7 heures selon le plan prévu lors de telles conditions météorologiques.

La mairie remercie l'ensemble des agents des services techniques, pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que toutes les personnes qui ont fait preuve de solidarité et d'entraide durant les aléas météorologiques.

UN NOUVEL ASCENSEUR À L'ESPACE SENGHOR

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti

L'Espace Senghor est équipé d'un ascenseur qui permet d'accéder à l'étage de la bibliothèque pour les personnes âgées ou à mobilité réduite mais qui ne dessert pas la partie associative.

Afin de se mettre en conformité avec la loi, il est obligatoire de permettre à toute personne de se rendre librement aux salles d'arts plastiques, danse, gymnastique et yoga de l'étage.

Un ascenseur va donc être installé à partir de la salle d'exposition du fond au rez-de-chaussée vers le palier du 1^{er} étage.

En outre, il est nécessaire de prévoir un espace sécurisé d'attente pour 2 fauteuils et un W.C. pour handicapés ; celui-ci est prévu dans le local actuellement à usage de réserve.

Ces travaux seront réalisés à partir de fin juin jusqu'à début septembre. Ils vont occasionner des fermetures temporaires de la bibliothèque.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet de la bibliothèque : bibliotheque.ville-verson.fr ou en appelant au 02 31 26 44 80.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie



Le plan communal de sauvegarde contient toutes les informations nécessaires à une bonne prise en charge d'un événement « grave » par l'équipe municipale.

Ce plan a été déposé en Préfecture. Une version plus technique et appropriée à Verson est utilisable en Mairie.

LES RISQUES MAJEURS SONT :

1) Les risques naturels

- Inondations • Tempêtes ou plan neige
- Séismes

2) Les risques technologiques

- Nuage toxique • Nucléaire
- Engin explosif • Gaz

3) Les risques sanitaires

- Eau potable • Canicule

Pour chacun de ces risques, nous avons la fiche de prévention, d'alerte et d'action.

Nous avons remis à jour les listes :

- Des membres de la municipalité
- Du personnel administratif et technique
- Les n° de téléphone des autorités compétentes dans chaque secteur de risque
- Le matériel d'alerte
- Les véhicules et le matériel de secours.

Ce classeur contient aussi :

- Les plans gaz, eau potable, électricité, bornes à incendie etc...
- Le plan de gestion de l'autoroute A84
- Le circuit d'alerte par sirène sur véhicule et la gestion du panneau lumineux
- Les arrêtés préparés, les lieux d'hébergement, les confinements des élèves dans les écoles et le collège (chaque entité ayant fait son PPMS : plan particulier de mise en sûreté)

Ce gros travail est fin prêt... en espérant ne jamais avoir à nous servir de ce classeur !

actions municipales

SINISTRE DES TENNIS COUVERTS

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti



Lors de la dernière violente tempête de neige du mardi 12 mars dans le courant de l'après-midi et avec le concours du vent qui a favorisé des surépaisseurs à certains endroits, l'une des pannes de la charpente des tennis couverts a cédé et entraîné l'effondrement d'une partie de la toiture. Outre des tôles de bardage et translucides détériorés, d'autres pièces de bois sont fortement fissurées et ont nécessité un étaieement provisoire.

Après la déclaration de sinistre auprès de notre compagnie d'assurance et le passage de l'expert, nous avons jugé utile de faire appel à un bureau d'étude « structure bois » afin qu'il établisse un diagnostic de l'ensemble du bâtiment, détermine les dommages devant

être pris en charge par l'assurance et préconise éventuellement des renforts à réaliser à certains endroits afin qu'un tel phénomène ne puisse se reproduire à l'avenir. Le rapport de l'étude nous a été remis fin avril, ce qui nous a permis de solliciter plusieurs devis établis sur des bases identiques afin de les confronter à l'expert pour déterminer le montant de l'indemnité à percevoir. Notre objectif est de mettre tout en œuvre pour que la remise en état se réalise dans les plus brefs délais mais aussi avec les garanties qui s'imposent.

Bien entendu, ce sinistre n'est pas sans perturber le fonctionnement du club avec ses nombreux adhérents mais, par chance, personne ne se trouvait à l'intérieur de la structure lors de l'évènement.

RUE PASTEUR

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux

Enfin les travaux sont totalement terminés. Après beaucoup de problèmes rencontrés (télécom – enlèvement des mâts, livraison des bordures granit retardée, météo mauvaise), le revêtement a pu être réalisé juste avant les dernières chutes de neige de fin d'hiver.

Maintenant, cette voie a retrouvé son activité, les parkings ont été redessinés, un vrai trottoir a été tracé pour les piétons avec une séparation végétale : les plantations ont été réalisées par les services des espaces verts de la commune.

Merci aux riverains pour leur patience pendant les travaux !



POLE SPORTIF

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti

Les travaux d'extension se poursuivent mais ont pris quelques retards dus aux intempéries et au non respect du planning par les entreprises de charpente, couverture et bardage ; fort heureusement, le second œuvre est plus ponctuel mais l'essentiel repose sur le fait que les prestations soient réalisées selon les règles de l'art pour une meilleure pérennité.

La réalisation d'un mur d'escalade d'un niveau départemental n'est pas chose aisée à mettre en œuvre mais d'ici quelques jours, le résultat ne pourra être que probant pour le bonheur et le confort des adeptes de cette discipline. Ce nouvel équipement sera entièrement terminé fin juillet pour être mis à disposition « d'Anime tes vacances », des associations et des enseignants en septembre.

RUE DU GENERAL LECLERC

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux

Le SIAEP de Louvigny, en charge de la distribution de l'eau potable, procède actuellement à la rénovation du réseau et à la suppression des derniers branchements en plomb, rue du Général Leclerc.

Les travaux effectués par l'entreprise CISE TP ont débuté fin mai, et se termineront fin juillet.



actions municipales

ECOQUARTIER : DÉBUT DES TRAVAUX

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme

Les perspectives de l'écoquartier ont été présentées en avant-première aux versonnais lors de la fête communale de la Saint Germain. Elles permettent d'imaginer ce projet qui proposera sur plusieurs années des logements haute performance énergétique répartis sur près de 20 ha.



Les travaux d'infrastructures :

Terrassement, voirie et réseaux ont débuté ce mois de juin pour une durée d'environ 4 mois sur le secteur Saint-Martin, situé au nord-ouest. Ce chantier sera interrompu en août.

Parallèlement aux travaux d'infrastructures, la réalisation des engazonnements de talus est également prévue en juin, les fosses et tranchées de plantation

ainsi que les autres engazonnements suivront en septembre et octobre. Enfin, les plantations seront réalisées début 2014

Prochaine étape : la phase de commercialisation pour les macro-lots de la 1^{ère} tranche nord-ouest du quartier Saint Martin. En prévision, cela débutera par la commercialisation des lots libres G avec des premiers dépôts de permis de

construire fin 2013 sur B, à vocation de logements sociaux et d'accès sociale et C, logements intermédiaires.

La journée du patrimoine, prévue en septembre 2013, sera l'occasion de revenir sur les très intéressantes fouilles archéologiques ; une maquette du futur écoquartier sera également présentée.



actions municipales

BUDGET 2013

Michel Marie, maire

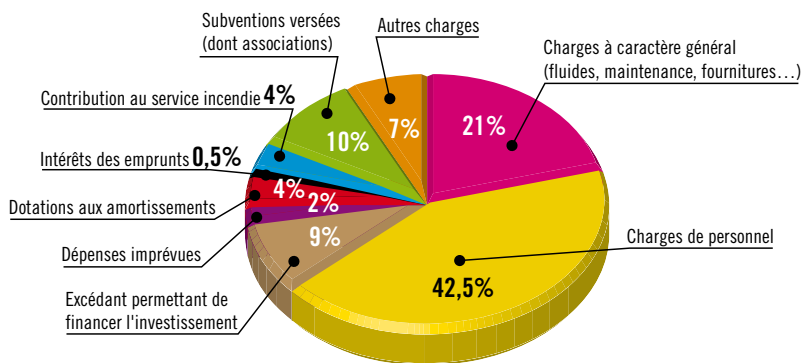
Le budget 2013 s'inscrit dans un contexte économique national et européen particulièrement difficile, marqué par des anticipations de croissance inférieures à 1 %, et un effort de redressement des finances publiques de l'Etat sans précédent. Dans l'attente des effets de cette politique de redressement des équilibres budgétaires nationaux et

du retour à la croissance économique, il est impératif que la ville poursuive la démonstration de sa capacité à gérer avec une grande rigueur les finances communales. La maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes va permettre cette année encore de garantir le volume des investissements tout en limitant le recours à l'emprunt. Cet objectif est

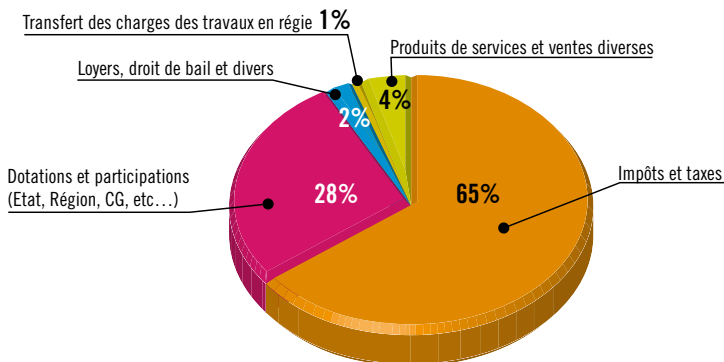
tenu sans hausse des taux d'imposition communaux, pour la onzième année consécutive.

Le budget 2013 s'équilibre, en section de fonctionnement (dépenses et recettes), à hauteur de 2 488 769,00 € et, en section d'investissement (dépenses et recettes), à hauteur de 2 100 493,00 €.

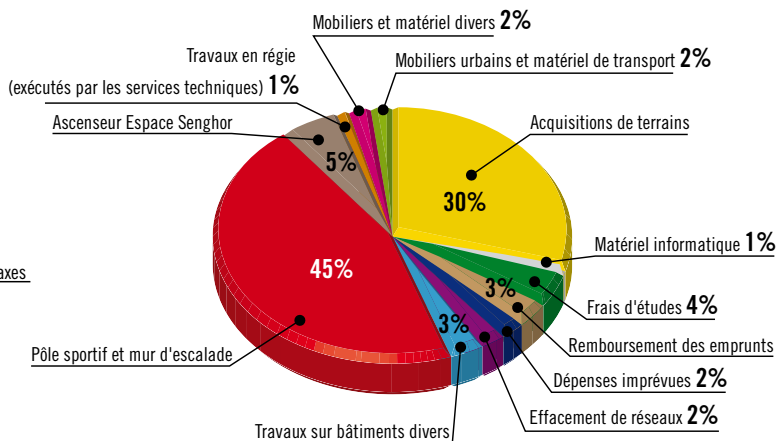
Dépenses de fonctionnement



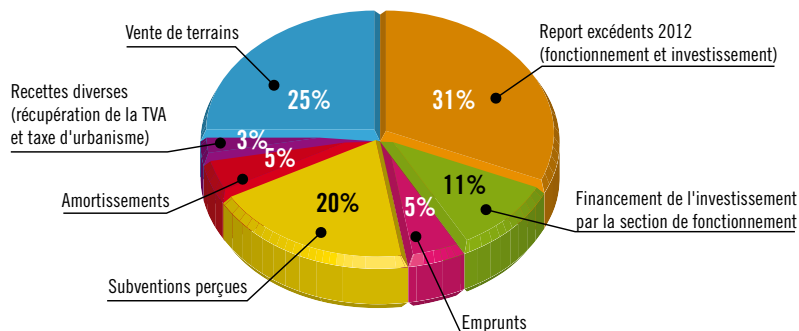
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



actions municipales

FÊTE DE LA SAINT GERMAIN

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse



Cette année, nous avons eu beaucoup de chance, après une semaine très pluvieuse, le soleil a décidé de faire son apparition pour ce week-end communal.

Dès 18 h, à la salle des 3 Ormes, la troupe des Baladins de l'Odon a présenté sa pièce "le premier miracle de l'enfant Jésus" de Dario Fo, montée par Aurélia Buquet. Cette pièce a été appréciée par la centaine de spectateurs de tous âges venue la voir.

A 19 h, un apéritif normand (cidre, poiré et jus de pommes) était offert à tous les habitants de la commune. C'est l'occasion de venir en famille, entre voisins ou copains. Puis, les personnes qui le souhaitaient pouvaient rester dîner en apportant leur repas et couverts, un barbecue a été mis à disposition. Le repas

s'est tenu dans une bonne ambiance à l'intérieur de la salle, la température extérieure ayant bien chuté.

A 23 h, le feu d'artifice, assuré par la société L.A. Pyrotechnie, a pu être tiré



dans de bonnes conditions et a ravi le millier de spectateurs venu pour l'occasion.

Le lendemain, dimanche, c'est sous un grand soleil que, dans le parc de la mairie, l'orchestre de Lamido a joué sa traditionnelle aubade en prélude au discours du maire. Un apéritif offert par la municipalité était ensuite proposé à tous les habitants qui étaient venus. C'est l'occasion de venir échanger en toute simplicité avec les élus.



Je tiens à remercier vivement les services techniques, les services des espaces verts, les dames de service et le personnel de l'association mosaïque pour tout le travail accompli et sans qui cette fête ne serait pas aussi réussie.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine, samedi 24 mai 2014, avec cette fois, en plus, une animation tournée vers les enfants et leurs parents dès le début d'après-midi ; des informations seront disponibles dans les lieux habituels.

TARIFS LOCATION SALLES au 1^{er} juillet 2013

SALLE DES TROIS ORMES - Caution : 1000 €	LOCATION		ARRHES
Habitants Verson/Mouen/Tourville (week-end)	470 €		170 €
Associations Verson (week-end)	1 ^{ère}	suivante	104 €
	104 €	261 €	
Personnel municipal (week-end)	470 €		170 €
Non Versonnais (week-end)	864 €		250 €
Location en semaine (1 jour)	575 €		250 €
Entreprise Verson (en semaine)	1 ^{ère}	2 ^{ème}	170 €
	470 €	370 €	
		3 ^{ème}	
SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS - Caution : 500 €	LOCATION		ARRHES
Habitants Verson/Mouen/Tourville (week-end)	285 €		120 €
Associations Verson (week-end)	69 €		69 €
Personnel municipal (week-end)	285 €		120 €
Non Versonnais (week-end)	420 €		160 €
Location en semaine (1 jour)	1 ^{er} jour	suivants	118 €
	118 €	58 €	
Vin d'honneur (samedi)	167 €		110 €
Salle et équipements associatifs - Caution : 500 €	TARIF HORAIRE		
Tarif unique (hors association de Verson)	15 €/ heure		

actions municipales

TRI SÉLECTIF

Toute la collecte sélective (sauf le verre) est ramassée en porte à porte dans des sacs jaunes le jeudi.

Voici quelques rappels des consignes de tri :

Que met-on dans le sac jaune ?

- les bouteilles et flacons en plastique,
 - les boîtes métalliques, briques et cartonnets,
 - les journaux, magazines et prospectus.
- Un doute ? Je mets dans le sac poubelle, par exemple :
- pots à yaourts, à crème,
 - barquettes en polystyrène,
 - emballages (films) et sacs plastiques,
 - sachets enveloppant les publicités et magazines.

Pour toutes les questions ou remarques

qui concernent la collecte des déchets ménagers, un numéro vert est à votre disposition :

0 800 00 14 29 (gratuit depuis un poste fixe). Du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00 sans interruption.



MAISON DE L'HABITAT

Patrice Dupont, adjoint au maire chargé du CCAS

Suite à notre fusion avec l'agglomération Caen la mer, un nouveau service nous est proposé dans le domaine de l'habitat.

En complément des renseignements que vous pouvez avoir en mairie sur les démarches vers le logement social, la Maison de l'habitat pourra également vous renseigner, vous accompagner ou vous orienter vers le ou les partenaires compétents en fonction des problématiques de logement ou

d'hébergement. Cet organisme a aussi pour mission de délivrer de l'information sur toutes les questions liées à l'habitat (droit locatif, accession à la propriété, amélioration et adaptation de l'habitat, lutte contre la précarité énergétique, etc...).

Pour tout complément d'information, vous pouvez les joindre au :

02 31 38 31 38

La Maison de l'Habitat

37, rue Jean Romain à Caen.

ENSEMBLE RACONTONS VERSON

L'équipe de la commission culture et communication



La Mairie de Verson, en partenariat avec l'Agence Régionale de la conservation de l'Image et du Son de Basse-Normandie (ARCIS), collecte des photos, diapos, vidéos... auprès des habitants de la commune. L'idée est de constituer ensemble, d'ici 2014, l'album photo de la ville à travers les images réalisées par les particuliers. Une seule contrainte : les images doivent être prises à Verson.

Vendredi 12 juillet, à 18 h 30, nous vous invitons à une première projection des images que nous avons déjà récoltées.

Vous aurez ainsi l'occasion de voir de très anciennes photos, des plus récentes... et qui sait, peut-être de vous reconnaître sur les photographies déposées par votre voisin !

L'échange se poursuivra par un pot de l'amitié. Si vous voulez participer également

EXPOSITION

SUR LE SOMMEIL

Patrice Dupont, adjoint au maire chargé du CCAS



En avril, le centre communal d'action sociale a organisé une exposition sur le thème du sommeil à l'Espace Senghor. Une quarantaine de personnes a également assisté à une soirée-débat, animée par Géraldine Rauchs, chercheuse à l'Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale).

Le public a ainsi mieux cerné les troubles du sommeil, leurs origines et comment y remédier.

Le CCAS de Verson remercie le CCAS de Cabourg pour le prêt de l'exposition.

à ce grand album collectif et nous confier quelques mois vos photos, vous pourrez les déposer ce soir-là ou

- En mairie le lundi : 15 h - 17 h et le jeudi : 10 h - 12 h

Julie Thomas: 02 31 71 22 08

juthomas@ville-verson.fr

- A l'Espace Senghor auprès de Mosaique

Le mardi : 15 h - 17 h

et le vendredi : 15 h - 19 h

Antoinette Aze : 02 31 26 24 84

aze.com.mosaique@wanadoo.fr

Puis le samedi 16 novembre, nous organisons un goûter/expo sur le thème des photos de classe à l'Espace Senghor.

Partageons ensemble nos souvenirs d'écoles !

ZAC DE L'ÉCOQUARTIER DE VERSON : ATTRIBUTION DU NOM DES RUES DU QUARTIER SAINT-MARTIN

10 décembre 2012

Monsieur le Maire indique que les premiers travaux d'aménagement de la ZAC de l'écoquartier de Verson vont débiter prochainement.

Afin d'anticiper l'urbanisation du quartier Saint-Martin et les demandes d'adressage pour les ouvrages à réaliser, il convient d'attribuer les noms des rues aux futures voies internes de ce quartier.

Il est proposé au conseil municipal, suite au travail de Mme Collin et de M. Binet, d'attribuer les noms des rues de la façon suivante :

- Pour les voies principales du quartier, la prolongation des rues l'Abbé et Jeanne d'Arc préexistantes.
 - Au nord de la "rue Jeanne d'Arc" : "Le Clos du Moulin", "Les Vieux Etos" et "Le Rondeau".
 - Au sud de la "rue Jeanne d'Arc" : "Le Parc de la Hoguette", "le Val Pépin" et "Les Gravottes".
 - Au sud de la "rue l'Abbé" : "La Bragarde" et "La Mare Couture".
 - A l'Ouest et à l'Est du quartier : "Place de la Galumelle" et "Place du Grand Pré".
- Ces noms trouvent leur origine dans un ancien cadastre de la commune.

ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER

10 décembre 2012

Monsieur le Maire indique que l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2012 a fixé le nombre et la répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire de Caen la mer. Il convient d'élire 3 délégués et 1 délégué suppléant, afin de représenter la commune de Verson au sein de ce nouveau conseil communautaire.

A l'unanimité, le conseil municipal élit, en tant que représentants de la commune de Verson au sein de l'organe délibérant de la nouvelle Communauté d'agglomération Caen la mer : Monsieur Michel Marie • Madame Anne Collin • Monsieur Jean-Pierre Tostain • Monsieur Philippe Monsimier (délégué suppléant).

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SDEC

28 janvier 2013

Monsieur le Maire explique que la commune doit délibérer sur les nouveaux statuts du SDEC Energie. En effet, le syndicat a jugé en 2012 que le contexte législatif et réglementaire, en constante évolution dans le domaine des distributions publiques d'énergie comme dans celui de l'organisation territoriale, nécessitait l'adaptation de ses statuts.

Ceux-ci ont été revus selon quatre priorités :

- Consolider les missions d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.
- Asseoir juridiquement l'exercice des compétences à la carte actuelle et à venir.
- Etudier un nouveau système de représentation avec la création de collèges d'élus.
- Permettre une représentation équitable des membres au sein du comité et du bureau.

Lors de son assemblée du 20 décembre 2012, le comité syndical du SDEC Energie a approuvé l'adaptation des statuts.

Le président du SDEC Energie a notifié les nouveaux statuts du syndicat à la commune de Verson qui dispose d'un délai de trois mois, à la date de notification, pour délibérer sur ces nouveaux statuts.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter les nouveaux statuts du SDEC Energie.

M. Binet ajoute que le fournisseur du SDEC est désormais Direct Energie pour un contrat de 2 ans.

28 janvier 2013

TAUX 2013

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour 2013 (hypothèse retenue lors du débat d'orientations budgétaires) :

- Taxe d'Habitation : 13,5 %
 - Taxe Foncière sur le Bâti : 24 %
 - Taxe Foncière sur Non-Bâti : 39,63 %
- Les taux sont donc inchangés.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter ces propositions de taux pour l'année 2013.

28 janvier 2013

ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur le Maire et Monsieur Dupont rappellent que la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions a créé une obligation d'enregistrement, au niveau départemental, de toute demande de logement locatif social.

Il est proposé d'adhérer au système d'enregistrement de la demande de logement locatif social qui permettra à la commune :

- d'offrir au demandeur un service de proximité pour tous les volets de l'enregistrement de la demande (saisie, attestation, renouvellement, mise à jour...),
- d'avoir accès aux données nominatives relatives aux demandes de logement quel que soit le lieu d'enregistrement et aux informations relatives à l'historique de la demande,
- de pouvoir désigner à l'organisme 3 candidats lorsqu'un logement dont la mairie est réservataire se libère et à cette fin d'enregistrer de façon privative des interventions sur les demandeurs.

La commune de Verson souhaite donner mandat à la Communauté d'agglomération de Caen la mer pour tous les volets de l'enregistrement de la demande.

La commune conservera l'accès aux données nominatives des demandeurs, aux informations relatives à l'historique de la demande, à la désignation de candidats pour les logements réservés par elle et à l'enregistrement privatif d'interventions sur les demandeurs.

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De devenir service enregistreur de toute demande de logement locatif social.
- De donner mandat à la Communauté d'agglomération de Caen la mer pour tous les volets de l'enregistrement de la demande.



ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Loïc Lagarde, directeur

Mardi 15 janvier, Anne-Marie et Jean, bénévoles, sont venus à l'école nous présenter la Banque Alimentaire du Calvados. A l'aide d'un diaporama, les élèves ont pu voir comment fonctionnait la Banque Alimentaire et à quoi elle servait.



L'équipe enseignante ainsi que les bénévoles de la Banque Alimentaire du Calvados remercient vivement les enfants et leurs familles pour leur participation active à la collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. En effet, les 160 kg de denrées collectées représentent 320 repas. Cette action de sensibilisation à la démarche solidaire s'inscrit dans le cadre de notre projet d'école. Le mardi 5 février, les élèves ont pu déposer le fruit de leur collecte dans le camion de la Banque Alimentaire venu à l'école pour l'occasion.

La radio France Bleu Basse-Normandie a réalisé un reportage.

Au cours du mois de janvier, tous les élèves de l'école ont participé à l'exposition « Prudent contre les accidents ! » prêtée par la MAIF. Les familles furent invitées à découvrir cette exposition tous les soirs à partir de 16 h 30 du 28 janvier au 1^{er} février dans la salle de motricité.



Un tapis de jeu de l'oie, "Hector, apprends-moi à porter secours" prêté par la MAE, a permis de sensibiliser les élèves de moyenne et grande sections aux gestes de secours et à la prévention des accidents de la vie quotidienne.



Dans la continuité de cette démarche, les élèves sont allés voir un spectacle (marionnettes et théâtre d'ombres colorées - le théâtrivore de Philippe Olivier) intitulé « Attention Nounours ! Du danger dans la maison » le mardi 2 avril après-midi dans la salle des Anciens Combattants (spectacle co-financé par la mairie de Verson et l'association Parents A Verson).

Le traditionnel Carnaval des écoles a eu lieu le mardi 19 mars. Pour l'école maternelle, le thème de cette année était « les 5 Continents ». Le matin, dans la salle de motricité, chaque classe de maternelle a organisé un petit défilé pour montrer ses déguisements et présenter quelques chants ou danses. L'après-midi, toutes les classes des écoles maternelle et élémentaire, accompagnées par quatre musiciens percussionnistes du groupe N'Ding, se sont retrouvées pour un grand défilé dans les rues de la ville. En fin de parcours, les enfants de l'école maternelle ainsi que les CP et CE1 ont défilé dans la maison de retraite avant de revenir dans leurs cours respectives.





ECOLE VICTOR HUGO

Jean-Philippe Alexandre, directeur

LES CE2 AU MUSÉE DE VIEUX LA ROMAINE



Mardi 26 avril, nous sommes allés en bus à Vieux-la-Romaine. Nous avons fait une fresque comme les Gallo-Romains. Nous avons choisi un dessin et nous l'avons décalqué. Nous avons troué tous les traits du dessin sur le calque avec une aiguille. Ensuite, nous avons placé le calque sur notre carré de stuc et nous avons tapé sur le calque avec une poupée remplie de poussière rouge. Puis nous avons repassé les points avec un crayon rouge. Alors nous avons fabriqué notre peinture avec de l'œuf, de la terre colorée et de l'eau : du jaune, du orange et du rouge. Nous avons peint notre dessin en commençant par les couleurs les plus claires. Quand la peinture était sèche, nous l'avons frottée pour la faire briller. Nous avons visité le musée en remplissant un questionnaire puis nous avons visité la Domus en faisant un jeu.



INITIATION AU DJEMBÉ POUR LES ENFANTS DE LA CLIS

Les enfants de la CLIS ont appris le Djembé avec Jérôme Chapelle, professeur à l'école de musique de Verson. C'est un instrument de musique de la famille des percussions, fabriqué en bois et en peau de chèvre ; il vient d'Afrique de l'Ouest. Au cours des huit séances, Jérôme nous a appris un rythme venu de Guinée : le Yankadi. Pour finir, nous avons invité les CM1 de Madame Mancel pour un concert.



PROJET PHOTOS DES CLASSES DE CE2/CM1 ET CLIS

Nous avons participé à un projet photos sur le thème « Ensemble racontons Verson ». Nous devons prendre 10 photos pendant les vacances d'endroits ou de personnes de Verson. Nous en avons choisi 4 chacun puis nous avons écrit un texte sur nos photos. Entre temps, nous avons rencontré Rodrigue M'Bock, photographe camerounais, et Milène qui nous a conseillés pour « nous habiller » en photographe.

Enfin, ce travail s'est terminé par une exposition à l'Espace Senghor puis près de la mairie pour la fête de la Saint Germain.





COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Lucile Fortier, principale

Le collège Jacques Prévert est actuellement en travaux pour se refaire une beauté. Les premières salles toutes neuves seront livrées en août 2013, opérationnelles pour la rentrée des classes.

Malgré la neige, de nombreux projets ont jalonné cette deuxième partie d'année scolaire :

LES MÉTIERS ET L'ORIENTATION :

Les 3^{ème} se sont déplacés au parc des expositions dans le cadre de l'opération « Place aux métiers », ils ont effectué également une séquence d'observation en entreprise. Le séjour des élèves suivant l'option Découverte Professionnelle 3 heures s'est déroulé du 18 au 23 mars en Savoie. Il s'est très bien passé et les jeunes ont pu découvrir des métiers et domaines professionnels propres à la région. Au mois d'avril, ils se sont rendus à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Certaines classes de 4^{ème} ont visité le CIO de Caen 1, d'autres ont pu passer une journée à construire la maquette d'une maison et à découvrir les métiers liés au bâtiment, dans le cadre de l'opération « artisans messagers ». Et tous les élèves de 4^{ème} ont bénéficié d'une séance de travail sur le thème des métiers sexués et des stéréotypes.

Les élèves de 5^{ème} travaillent, cette année, sur les métiers. A chacun son thème. Certaines classes découvrent les métiers du bâtiment, d'autres ceux du spectacle, d'autres encore les métiers rares.

Enfin, le forum des métiers du 2 février 2013 a attiré de nombreux visiteurs.

L'OUVERTURE CULTURELLE :

Le 13 février dernier, certains élèves de 3^{ème} ont eu la chance d'assister au spectacle « Roméo et Juliette » au théâtre de Caen, en lien avec la pièce étudiée en cours de français. Les autres se sont rendus au FRAC dans le cadre des cours d'arts plastiques.

Les élèves de 4^{ème} espagnol européen ont bénéficié d'un atelier d'écriture de textes à chanter, en collaboration avec l'espace Senghor. L'atelier, co-piloté par Madame Ernult et par Madame Boutrois, de l'association Chansons sans frontières a abouti à la soirée chansons du mercredi 10 avril à 20 h 00 en présence de l'artiste mexicain Jaïmé.

Les élèves de 5^{ème} ont participé toute une journée à un atelier d'enluminures durant

lequel ils ont réalisé un marque-pages calligraphié, dans le cadre de leur projet relatif à l'histoire de l'écriture.

Des élèves de CM1 de l'école de Verson ont été accueillis au collège par leurs camarades de 6^{ème} pour une séance de lecture de poèmes.

LES SCIENCES À L'HONNEUR :

Les élèves de 3^{ème} se sont rendus une journée au SDEC énergie dans le cadre des cours de physique.

Le concours Kangourou des mathématiques du 21 mars a réuni 116 élèves inscrits tous niveaux confondus, chiffre record.

Madame Delcroix et ses élèves ont préparé une exposition de travaux réalisés en mathématiques à la façon de Vasarely à l'Espace Senghor et un atelier Jolimétrie a eu lieu le mercredi 27 mars après-midi. Cet atelier a connu un large succès auprès des jeunes versonnais écoliers et collégiens.

DIVERS :

Les élèves de 5^{ème} ont participé à des ateliers sur la sécurité routière, avec l'active collaboration de la gendarmerie d'Evrecy : voiture tonneau et simulateur de conduite étaient à disposition des élèves... et des personnels.

Depuis le 25 janvier, Madame Aze de l'association Mosaïque de Verson, anime un atelier jardin minéral, le vendredi midi, afin d'aménager une parcelle sur la cour du collège.

L'OUVERTURE EUROPÉENNE :

L'échange avec l'Espagne : les français (3^{ème}



espagnol section européenne) se sont rendus sur place du 15 au 22 janvier et les espagnols nous ont rendu visite du 9 au 16 avril.

L'échange avec l'Allemagne : les élèves allemands étaient venus nous rendre visite en début d'année scolaire et, lors de la semaine du 11 au 18 avril, ce sont nos jeunes de la 3^{ème}

bilangue qui ont foulé le sol de notre pays voisin.

L'échange avec la Grande-Bretagne : l'accueil des anglais s'est réalisé au mois de mars et 35 élèves de 4^{ème} sont allés à Brookfield au mois de mai, rejoindre leur correspondant(e).

A venir : le voyage à Rome pour les latinistes et les italiens et un voyage à Londres pour deux classes de 5^{ème}.

L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Elle compte à ce jour 257 licenciés, ce qui représente près de 40 % des élèves du collège (la moyenne nationale est à 25.04 %).

Les élèves licenciés peuvent y pratiquer le badminton, le badten, le handball, le golf, le tennis de table, le futsal féminin, la gymnastique et l'acrosport. La spécificité de l'Association Sportive, c'est aussi la formation de jeunes arbitres qui officient lors des différentes compétitions.

Les élèves s'illustrent dans bien des disciplines avec d'excellents résultats :

En foot et futsal féminin, les benjamines sont championnes départementales et vice-championnes académiques.

En Badten, une équipe est qualifiée pour la finale académique.

En gymnastique acrobatique, l'équipe déjà



championne de France 2012 et championne académique en 2013 ira prochainement défendre son titre au niveau national. Ces résultats collectifs font suite aux excellentes performances individuelles de nos gymnastes. En effet, l'Association sportive du collège est championne académique et départementale dans les 4 catégories masculines et féminines. En golf, les élèves sont sacrés champions académiques.

La fin de l'année scolaire sera marquée notamment par l'accueil de tous les élèves de CM2 futurs élèves de 6^{ème}, par le magnifique spectacle de la chorale du collège le mardi 18 juin prochain à la salle des 3 Ormes de Verson et par le traditionnel gala de gym du 26 juin au gymnase.



PARENTS À VERSON

Benoît Le Rétif, président

Ce second semestre a été marqué par la réforme des rythmes scolaires. Après des rencontres avec les différents acteurs dont l'association Parents à Verson, la municipalité de Verson a fait le choix de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la prochaine rentrée scolaire. Cela va se concrétiser pour nos enfants par une demi-journée d'école supplémentaire le mercredi matin et un arrêt des cours 1 heure plus tôt par rapport à l'horaire habituel les autres jours. Nos enfants pourront, durant cette heure de 15 h 30 à 16 h 30, bénéficier d'activités gratuites organisées par la mairie autour de thématiques diverses : culture, jeux, sport, ... Ces activités seront facultatives, les parents pourront récupérer les enfants dès 15 h 30.

Lors du second semestre, nous avons organisé la traditionnelle soirée dansante de l'association le 23 mars, autour d'un

repas nous faisant voyager sur les 5 continents. L'école maternelle ayant choisi de travailler toute l'année sur ce thème, il nous a semblé logique de faire un repas en lien avec le projet de l'école. Nous voulions remercier toutes les familles qui ont participé à cet événement ainsi que l'équipe de l'école maternelle et les enfants qui ont fait un magnifique travail autour des décorations des tables.

Le chant chorale, organisé par l'école élémentaire, est programmé le samedi matin 29 juin. Cette année, il prend une autre dimension et devient une journée des écoles. En effet, l'école maternelle s'associe à cet événement avec la mise en place d'une activité le matin avant le chant chorale de l'école primaire. Dans la continuité de ces 2 actions des écoles, l'association souhaite mettre en œuvre une kermesse, dans la logique de journée des écoles. Cela doit permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger,

de créer du lien social et aux enfants de jouer sur différents stands ludiques. A l'heure où s'écrivent ces lignes, l'organisation de la kermesse n'est pas encore définitivement validée. Organiser ce type de manifestation nécessite la présence de nombreux bénévoles (ressource parfois rare). Une réunion de préparation est planifiée afin de valider le nombre de volontaires et la répartition des tâches. Comme pour les autres actions de l'association, les bénéficiaires serviront à financer des activités, sorties et acquisitions d'équipements pour les écoles maternelle et élémentaire.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été et vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle rentrée scolaire, en espérant compter de nouveaux parents parmi nous. L'association ne fonctionne que grâce à l'engagement des parents bénévoles.

ANIME TES VACANCES (10-12 / 13-17 ANS) CE SONT LES JEUNES QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Fabrice Girard





La réforme des rythmes scolaires

Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'Éducation et de l'Enfance

La rentrée 2013 est l'occasion de multiples changements pour notre collectivité dans le domaine scolaire et périscolaire. Effectivement des décisions locales et nationales nous obligent à revoir l'organisation de la majeure partie des services qui concernent le secteur de l'enfance. Depuis le 1^{er} janvier 2013, notre commune a intégré Caen la mer. A cette occasion, la communauté d'agglomération a récupéré, de façon transitoire, les compétences qui, jusque là, appartenaient à la communauté de communes des Rives de l'Odon. Au 1^{er} septembre 2013, toutes les compétences que Caen la mer n'exerce pas reviennent à chaque commune. Cela se traduit à Verson par le retour de la compétence restauration scolaire et de la compétence enfance avec la gestion directe du centre de loisirs.

Par ailleurs, le décret du 26 janvier 2013 recommande à chaque commune de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013 ou sur dérogation en septembre 2014. Le texte modifie le temps d'école qui doit désormais se dérouler sur 4 jours et demi, incluant le mercredi matin. Après avoir consulté ses principaux partenaires (écoles, association de parents d'élèves, garderie périscolaire), le Conseil municipal a donné un avis favorable pour un démarrage dès la rentrée 2013. Il nous a semblé nécessaire de faire le point sur ces sujets afin que chacun s'y retrouve.



La réforme des rythmes scolaires

Dès la rentrée de septembre 2013, la durée de la journée d'école va être modifiée. La décision prise par notre collectivité de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, nous a conduits à imaginer un autre emploi du temps pour les élèves scolarisés dans les écoles maternelle et primaire. Cette nouvelle organisation est le fruit d'une réflexion collective à laquelle ont participé tous les acteurs concernés dans notre commune. La loi encadre ces changements tout en laissant, à chaque collectivité, la possibilité d'adapter les horaires aux contraintes locales. Les élus des Verson ont souhaité respecter les objectifs suivants :

- Les deux écoles continueront à fonctionner sur les mêmes horaires.
- Les modifications d'emploi du temps ne devront pas générer des difficultés d'organisation au sein des familles en particulier vis-à-vis de leurs emplois.
- Le coût de cette réforme sera pris en charge par la collectivité.

Sur ces bases, la journée se déroulera de la façon suivante dès la rentrée scolaire de septembre 2013 :

Réforme des rythmes scolaires		
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi		
7h30/8h30	Garderie du matin	1 heure
8h30/11h30	Enseignement	3 heures
11h30/13h15	Pause méridienne	1h45
13h15/15h30	Enseignement	2h15
15h30/16h30	Temps d'activités	1 heure
16h30/18h30	Garderie du soir	2 heures
Mercredi		
7h30/8h30	Garderie du matin	1 heure
8h30/11h30	Enseignement	3 heures
11h30/12h30	Garderie du midi	1 heure
11h30/18h30	Centre de loisirs	7 heures



Cette nouvelle organisation génère trois changements :

- **La pause de midi** est plus courte d'1/4 d'heure (1 h 45 au lieu de 2 h).
- **La journée de classe se termine à 15 h 30.** Elle est suivie d'une heure d'activités périscolaires encadrées par du personnel communal. Ce temps n'est pas obligatoire. Une inscription est nécessaire. Les dossiers d'inscription ont été distribués aux familles au cours du mois de juin. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 15 h 30 ou à 16 h 30. Ce n'est pas une garderie, aucun enfant ne peut partir au cours de cette heure. A partir de 16 h 30, la garderie périscolaire prend le relais pour les enfants qui ne sont pas repris par leurs parents.
- **Le mercredi matin**, les enfants auront classe de 8 h 30 à 11 h 30. Ce jour, la garderie sera assurée par le centre de loisirs de 7 h 30 à 8 h 30 et de 11 h 30 à 12 h 30 sans restauration scolaire. Les enfants qui restent au centre de loisirs l'après-midi pourront déjeuner au restaurant scolaire.

Les parents qui souhaitent profiter des services de la garderie le mercredi devront donc réaliser une inscription auprès du centre de loisirs en plus de celle faite auprès de l'association garderie périscolaire. Les enfants scolarisés à F. Dolto qui restent au centre de loisirs seront récupérés par les animateurs à la fin de la matinée.

Pendant le temps d'activités périscolaires, les élèves se retrouveront en groupe de 18 enfants pour l'école primaire et 14 pour l'école maternelle.

A l'école maternelle F. Dolto, les activités seront essentiellement encadrées par les ATSEM qui accompagnent déjà les enfants tout au long de la journée. Les thèmes proposés sont les suivants :

- Détente - Jeux
- Sport
- Détente - Activités manuelles
- Atelier culture (bibliothèque, théâtre...)

Les enfants changeront d'activité tous les jours. L'objectif étant que chacun d'entre eux ait la possibilité de participer à l'ensemble de ces ateliers. Bien évidemment, les parents qui souhaiteraient récupérer leurs enfants à 15 h 30 restent libres de le faire. De façon à respecter le repos nécessaire aux plus petits, le temps de sieste commencera plus tôt pendant la pause méridienne.

A l'école primaire V. Hugo, les activités seront encadrées par des animateurs du centre de loisirs, de la garderie périscolaire, de la bibliothèque, de l'association Mosaïque... Les thèmes proposés sont les suivants :

- Etude surveillée
- Détente - Jeux
- Atelier sport
- Atelier culture
- Atelier découverte

De la même façon, les enfants passeront d'une activité à l'autre chaque jour de la semaine.





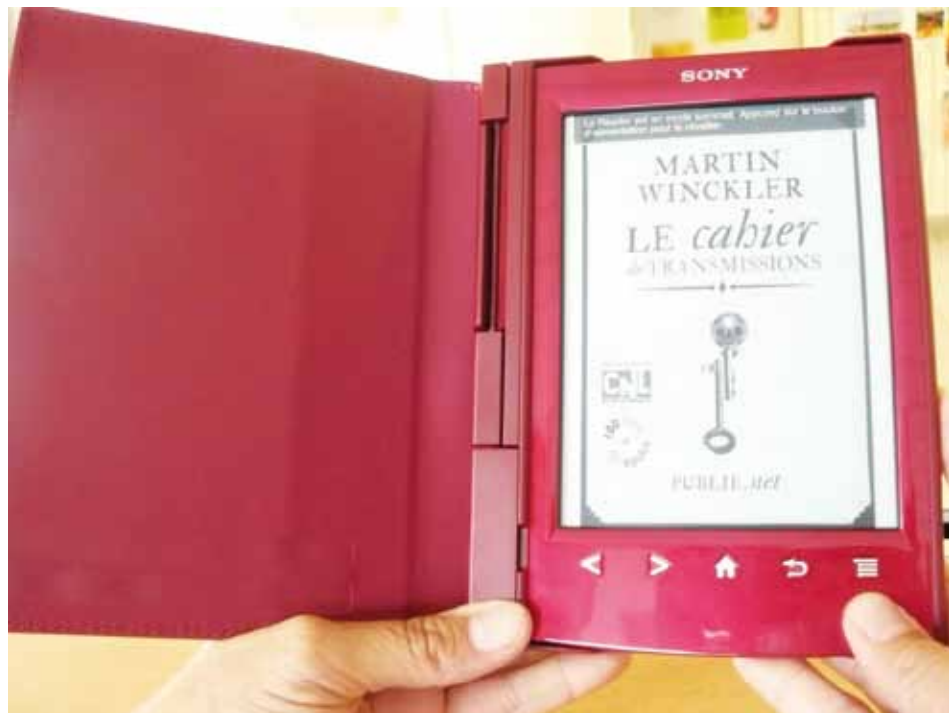
Le centre de loisirs

Le centre de loisirs revient à la commune de Verson au 1^{er} septembre 2013. Jusqu'à cette date, les services fonctionneront comme ils le font aujourd'hui dans les locaux de l'ex Communauté de Communes des Rives de l'Odon. A partir de septembre 2013, la coordinatrice enfance-jeunesse, Mme Cauchepin-Pankar, viendra rejoindre les locaux de la mairie de Verson. C'est donc à l'accueil de la mairie que vous pourrez effectuer les inscriptions de vos enfants. Le centre de loisirs continuera à exister dans les locaux actuels. Le transfert de compétence ne doit pas entraîner de modifications dans le fonctionnement de ce service, sauf bien évidemment les changements liés aux nouveaux rythmes scolaires.

La restauration scolaire

Cette compétence est également reprise par la commune de Verson en septembre 2013. Les dossiers d'inscription seront distribués à la fin du mois de juin. Ils sont à rendre en mairie ou auprès des directeurs d'école qui les transmettent ensuite au service concerné. A partir de septembre, l'accueil de la restauration scolaire se déroulera en mairie de Verson ainsi que les paiements. Nous vous transmettrons, avec les dossiers d'inscription, toutes les informations nécessaires.

LA BIBLIOTHÈQUE DE VERSON ET LES RESSOURCES NUMÉRIQUES



NOUVEAU

La bibliothèque teste le prêt de liseuses et de livres numériques.

La bibliothèque de Verson réfléchit depuis quelques temps sur les ressources numériques. Concernant les livres numériques, il n'existe aujourd'hui pas d'offre réellement adaptée au fonctionnement d'une bibliothèque ; nous nous sommes donc inscrits à « 100 bibs – 50 e-pubs* », opération lancée par Publie.Net, éditeur de livres numériques et le Centre National du Livre. Publie.Net prête ses fichiers gracieusement, sans système de blocage et sans qu'ils soient chronophages, ce qui donne une grande souplesse.

Nous avons acquis pour l'instant deux liseuses, que nous prêtons à nos abonnés pour 3 semaines, chargées à la demande du ou des titres choisis parmi les 50 e-pubs proposés par Publie-Net ou les livres numériques du domaine public (principalement les grands classiques). Nous pouvons également prêter ces livres directement sur vos supports personnels (tablettes, liseuses, ipad,...).

* format de livre numérique

La boîte numérique continue également !

Lancée en octobre 2012 par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados dans 9 bibliothèques du département, la Boîte numérique remporte à Verson un franc succès.

Seule déception : l'offre de presse en ligne (le Kiosque) a finalement été abandonnée pour des raisons techniques par la BDP en janvier dernier.

Si nous ne savons pas encore ce qui sera mis en place à l'issue de l'expérimentation, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que celle-ci se poursuit jusqu'à fin 2013.

Alors, si vous n'avez pas encore pris le temps de découvrir le contenu de la Boîte numérique, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la bibliothèque ou à consulter notre site internet.

Plus d'informations sur le site internet de la bibliothèque bibliotheque.ville-verson.fr



Retrouvez les coups de cœur des bibliothécaires sur notre site internet : <http://bibliotheque.ville-verson.fr>



LA BIBLIOTHÈQUE PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ

Du 8 juillet au 2 août inclus
Mercredi et vendredi :
9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

Du 3 au 20 août :
FERMETURE ANNUELLE

Du 21 août au 6 septembre
Mercredi et vendredi :
9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

Prêts d'été : 10 livres
et 4 revues par carte

Retour des prêts d'été
au plus tard le 18 septembre

Reprise des horaires habituels
dès le mardi 10 septembre !

Cet été,
kermesse
à la
bibliothèque

Au diable la morosité ! Venez jouer et piocher à l'aveugle l'une de vos lectures d'été.

Au programme, de nombreux stands gratuits : tombola, pêche à la ligne, roue du hasard... Autant de façons amusantes de repartir avec un livre que l'on n'a pas choisi !

LA BIBLIOTHÈQUE DESHERBE...

Rendez-vous au
Forum des associations
le 8 septembre pour la
traditionnelle vente de livres
à prix sacrifiés !

RETOUR SUR LA DEUXIÈME PARTIE DE SAISON



Décembre 2012 :
Les trésors de Papic, un très beau spectacle autour d'un livre illustré par Christian Voltz, qui a été apprécié par tous. Les comédiens ont animé également un atelier de fabrication de marionnettes « à la manière de »

Janvier 2013 :
Ouverture de l'année
Trouillot, romancier h



26 mars 2013 :
Rencontre avec Alain Mabanckou.
Grand succès pour la venue de cet auteur, en partenariat avec l'avant-Festival « Passages de Témoins ».

Avril 2013 : « Il faut rendre à Césaire ».
Un spectacle dense et vibrant, d'après « le discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire. Egalement présenté au Lycée Malherbe pour des classes de 1^{ères}.

Avril 2013 : lorsque
« leur » Verson. Exp
classes de primaire,
photographe camer



Césaire à Verson avec Lyonel Maïtien.



Février 2013 : Marie Lemoine, accompagnée par Nadège Queuniet à l'accordéon, a conté Peau d'Ane, lors de la veillée du Mardi-Gras. Beaucoup de poésie, d'humour et de convivialité !



Mars - Avril 2013 : 18^{èmes} Rencontres Francophones = Année Césaire à Verson L'exposition « Noirs de France... au cœur de nos diversités ». Retour sur un héritage oublié.



Les enfants nous racontent l'exposition réalisée par deux collégiens avec l'intervention du romain Rodrig M'Bock.



Avril 2013 : direction le Mexique – en partenariat avec L'Imec et CSF. La classe de 4^{ème} espagnol européen du collège rencontre l'auteur mexicain Jaime Moreno Villarreal.



10 avril 2013 : Mots et musiques d'ici et d'ailleurs. Le grand soir pour les collégiens avec présentation publique de leurs textes, suivie d'un concert de Jaime et Lavionrose.



FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Vous avez été nombreux à visiter en mai 2012, le site sur lequel des fouilles préventives étaient menées par le Service Archéologie du Conseil général du Calvados.

Comme promis à l'époque, les archéologues reviennent pour quelques semaines à Verson afin de faire une première restitution des découvertes sous plusieurs formes :

- « 7000 ans d'occupation humaine à Verson : les découvertes archéologiques de l'Ecoquartier », une exposition reprenant les principales découvertes, des vitrines présentant les objets trouvés, des photographies de la campagne de fouilles...

A l'Espace Senghor du mardi 10 septembre au samedi 5 octobre (aux horaires d'ouverture de la bibliothèque).

Ouverture exceptionnelle pour les Journées du Patrimoine :
Samedi 14/09 de 13 h 30 à 18 h et
dimanche 15/09 de 11 h à 17 h.

Un goûter-expo en présence des archéologues aura lieu les deux jours de 15 h à 17 h. N'hésitez pas à venir échanger avec eux...

- **Deux conférences** à l'Espace Senghor animées par les archéologues présents lors des fouilles : **jeudi 26 septembre à 20 h 30** - Pierre Giraud vous racontera les découvertes faites à Verson sur la période protohistorique. **jeudi 3 octobre à 20 h 30** - Cécile Germain vous parlera, quant à elle, de la période néolithique (habitat, parures, objets du quotidien...)



L'ANNÉE CÉSAIRE À VERSON

En 2013, Aimé Césaire aurait eu 100 ans.

Ce grand poète martiniquais fut un ami très proche de Léopold Sédar Senghor.

Ils se rencontrent au Lycée Louis Le Grand à Paris dans les années 30. C'est là, qu'avec le guyanais Léon Gontran Damas, ils inventent la notion de « négritude ». La « négritude », c'était notamment de revendiquer le fait d'être noir, à une époque où la France était encore une puissance coloniale.

L'Espace Senghor a donc choisi cette année de revenir sur cette « négritude », la reposer dans son contexte historique, l'écouter à travers les mots des auteurs, d'en chercher les traces aujourd'hui...

La première partie de « l'Année Césaire à Verson » a été riche de nouvelles rencontres et partenariats :

- L'haïtien Lyonel Trouillot en janvier, en partenariat avec le Festival « le goût des autres », du Havre
- Alain Mabanckou, en mars puis en mai, en partenariat avec "Passages de témoins", le salon du livre de Caen

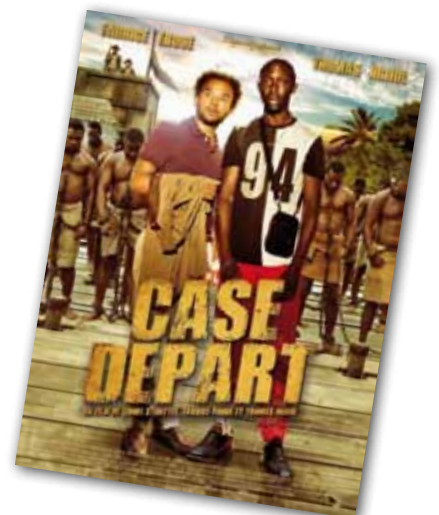
- Exposition "Noirs de France... au cœur de nos diversités"
- Et le spectacle « il faut rendre à Césaire », que nous avons également proposé aux lycéens de Malherbe.

La seconde partie sera également riche et variée.

Notez d'ores et déjà la date du **31 août** sur vos agendas : **nous vous invitons à une séance de cinéma en plein air** en partenariat avec le Lux, de Caen, pour la projection d'une comédie populaire « Case Départ », précédée d'un court documentaire surprise.

D'ici la fin de l'année, d'autres manifestations seront proposées. Si vous souhaitez être tenus informés,

- Adressez un courriel à informations-bibliotheque@orange.fr, en mettant Année Césaire en objet
- Suivez notre actualité sur la page facebook **Année Césaire à Verson**
- Ou sur le site internet de la ville : www.ville-verson.fr



vie associative

JUMELAGE DE L'ODON

BUK (Pologne) - **Hambühren** (Allemagne)

Verson/Tourville-sur-Odon

Martial Mansion, président



Beaucoup d'émotion et même quelques larmes lorsque nos amis Allemands et Polonais ont pris le chemin du retour. Le week-end de l'Ascension était encore une fois trop court.

Tous étaient très satisfaits de la journée passée ensemble le vendredi 10 mai : au Paléoscope de Villers-sur-Mer le matin, l'après-midi au Naturospace de Honfleur puis visite libre de la ville.

Le jeudi et le samedi ont été des journées de visite au choix des familles d'accueil.

La réunion de travail des 3 comités a permis de définir le rythme de ces rencontres tripartites. Depuis 1991, on se retrouve à Hambühren en Basse-Saxe une année, puis la suivante à Verson et Tourville-sur-Odon, toujours à l'occasion du long week-end de l'Ascension. Désormais, la rencontre à Buk

(près de la ville de Poznan en Pologne) a lieu au mois d'août de la même année que celle en France.

La prochaine rencontre est programmée du 29 août au 1^{er} septembre à Buk.

Vous souhaitez rencontrer et connaître une famille d'un autre pays de la communauté européenne afin de mieux connaître sa culture et perfectionner vos connaissances linguistiques, venez nous rencontrer au Forum des Associations, début septembre à l'Espace Senghor.

Contacts

Martial Mansion : 02 31 80 57 22

Gilbert Debon : 02 31 80 97 48

Jacques Letourneur : 02 31 26 89 71

<http://jumelage.de.lodon.free.fr/>

jumelage.de.lodon@free.fr

LES SCULPTEURS DE L'ODON À L'ESPACE SENGHOR :

l'art avait rendez-vous avec la mer



L'exposition 2013 des Sculpteurs de l'Odon s'est déroulée du **24 mai au 4 juin** dernier à l'Espace Senghor. Le thème de la mer était à l'honneur pour nous offrir encore une fois un vernissage et une exposition à la hauteur des attentes du public. Un rendez-vous versonnais mais pas seulement, et on vient parfois de loin désormais pour assister à cette exposition, comme par exemple avec des Tourangeots ou encore des Bordelais qui ont emporté dans leurs valises de souvenirs, et parfois dans leurs valises tout court, les images des sculptures en pierre, bronze, bois, des céramiques et des peintures offertes aux regards l'espace de 2 semaines par l'atelier des sculpteurs de l'Odon. Avec l'horizon maritime comme axe, les sculpteurs ont de nouveau surfé sur la vague de la convivialité et du succès... pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Pour des renseignements concernant notre association, rendez-vous au prochain forum annuel des associations de Verson.

PHOTO CLUB

Jean-Paul Rohr, président

L'atelier « macro photographie » reste très apprécié grâce au dynamisme de ses deux animateurs, Daniel et Patrice, qui se démènent pour trouver de nouvelles idées et nouveaux lieux.

Nous vous donnons rendez-vous, très probablement en novembre (la date exacte n'est pas encore déterminée) pour notre 25^{ème} expo photo. Le thème sera « la pose longue » mais aussi « thème libre » afin de permettre à un maximum d'adhérents de participer.



BRIDGE

Pierre-Yves Brioul, président

Le club de bridge se renforce. Fort de ses 14 adhérents, le club est toujours aussi enthousiaste pour se réunir tous les jeudis soir, pour apprendre, jouer et améliorer ses connaissances.

Toujours en parfaite convivialité, ce sont des échanges autour des formidables défis proposés par le jeu qui animent nos soirées bridge à l'Espace Senghor.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact

Pierre-Yves Brioul : 06 76 22 75 55 ou 02 31 26 05 65

vie associative

AU JARDIN DE L'ODON

Pierrette Arphi, présidente

Contacts

aujardindelodon@yahoo.fr

<http://aujardindelodon.jimdo.com>



Le premier semestre 2013 s'est enrichi de nouvelles animations proposées par notre association « Au Jardin de l'Odon ».

Ainsi, le 23 février a eu lieu un atelier osier. Les participants ont pu fabriquer une mangeoire à oiseaux sur les conseils avisés d'Isabelle, notre trésorière. Le 16 mars, nous proposons une séance de taille de rosiers chez Pierrette. Chacun a pu écouter les conseils de Jean-Michel Dodille et assister à sa démonstration dans le jardin. Le 23 mars, nous enchaînions avec une conférence-débat de Paul Lioult, sur le thème "comment réchauffer la terre pour les semis en terre froide", tombant à pic au moment où la mairie mettait à notre disposition une serre municipale.

Enfin, le 8 mai dernier, s'est tenue la quatrième édition de la journée Art et Plantes en fête et troc'plantes dans le parc de la mairie. Cette journée a rencontré un vif succès. Public, exposants, troqueurs ont tous apprécié le cadre enchanteur du parc. 14 exposants en 2011 et une trentaine en 2013 !

Philippe Loison, fondateur et directeur de la revue trimestrielle "L'art des Jardins" nous a fait l'honneur d'être présent tout au long de cette journée. Le public a pu le rencontrer au stand des revues de jardinage, tenu par Jean-Pierre Glorieux, lecteur avisé.

Au fil de sa promenade dans le parc bordé par l'Odon, le public a pu trouver son bonheur au travers des pépiniéristes, jardiniers amateurs et artistes présents. En jardinier éclairé, il cible rapidement son choix entre rosiers, vivaces rares, plants de légumes bio, aromatiques, succulentes, plantes aquatiques, créations artistiques, etc... Avec des coups de cœurs assurés !

Le temps était mitigé, avec quelques légères averses... mais avec des apparitions du soleil entre deux nuages ! Nous avons entendu des "Oh ! y r'pleut !" . Mais ces gouttes de pluies obligent le chaland à quitter du regard les plantes, l'immobilisent un instant, et il s'imprègne de cette fête des plantes... qui le rend heureux ! N'est-ce pas là un des buts de notre association en Normandie ?

Cette journée a aussi été ponctuée d'animations. A 11 h, Elisabeth Mauger, conteuse, a captivé son auditoire et a suscité l'envie d'acheter les livres dont elle s'est inspirée... "Cette envie suscitée me ravit et je n'en demande pas plus !" nous a-t-elle dit. Paul Lioult, des Jardiniers de France, n'a cependant pas eu le succès souhaité, peu de monde est venu aux deux conférences-débats prévues à 11 h et 15 h. Peut-être devons-nous investir dans un porte-voix ? Cette journée fut donc une fois de plus une belle journée de rencontres et d'échanges. Confortée par ce succès, notre association vous donne rendez-vous l'année prochaine, le 8 mai 2014 !

D'autres rendez-vous ont ponctué ces derniers mois :

Le vendredi 24 mai à la serre : assemblée générale et inauguration de la grande serre (située entre les n° 12 et 14 rue de la Croix Beaujard) que nous prête la mairie depuis cette année et que nous remercions vivement.

Le samedi 25 mai, balade botanique au bord de l'Odon. Intervenant : Philippe Monsimier, passionné de botanique.

Le samedi 1^{er} juin, visites de jardins privés, chez Catherine Germain à Barbery et chez Guy Maurice à Ouffières.

D'autre part, La "gazette du Jardin de l'Odon" animée par Pierrette, continue de distiller trucs et astuces de jardinage aux adhérents, au fil des mois. Vous y trouverez le programme mensuel de notre association et des extraits du Journal de Jardinage pratique le Petit Jardin, illustré hebdomadaire de 1896. Il présente en effet l'intérêt de jardiner avant l'ère des engrais chimiques !

Jardinièrement vôtre !



vie associative

ARTS PLASTIQUES À VERSON

Claudine Cuisset, présidente

Contacts

Claudine Cuisset, présidente

Tél. : 02 31 26 84 23

mail : cuisset.alain@wanadoo.fr

Monique André, membre du bureau

Tél. : 02 31 26 86 87,

mail : andreg3@wanadoo.fr



Suite à l'ouverture de nouveaux cours, l'Association Arts plastiques à Verson a accueilli globalement davantage d'adhérents au cours de cette année 2012-2013. La plupart des cours étaient complets avec cependant une faiblesse des effectifs constatée chez les jeunes en dessin et peinture : ainsi, le cours de BD destiné aux jeunes de 12 ans, assuré par le dessinateur de BD, bien connu, Thierry Cauquil (dit TIEKO), n'a pu ouvrir faute d'élèves en nombre suffisant. Ce cours a été transformé en cours de dessin et peinture.

Au cours du 1^{er} trimestre, l'association s'est intéressée au bon fonctionnement des cours. Puis, ont été mises en place les animations suivantes :

- la galette des Rois avec les 2 cours de jeunes élèves de dessin-peinture de Tiekko à la mi-janvier
- le vide atelier du 6 avril, qui a réuni 20 exposants-adhérents, s'est déroulé dans une bonne ambiance avec une fréquentation du public en nette progression
- des visites de l'exposition située aux Beaux Arts « Un Été au bord de l'eau, Loisirs et impressionnisme » en présence d'un guide

conférencier les 15 et 22 mai invité par l'association

- l'exposition de fin d'année du 12 au 21 juin à l'Espace Senghor avec vernissage le 14 juin.

Pour l'an prochain, nous rappelons que nous disposons d'animateurs qualifiés et artistes reconnus (Isabelle Fournier-Perdrix, Chiu Yen Gabard, Marie-France Lacheray, Tiéko) pour accueillir les nouveaux adhérents désireux de s'initier aux techniques diverses mises en œuvre (aquarelle, huile, dessin...). Nous comptons aussi sur la présence des adhérents actuels. Les ateliers modèles vivants, ateliers libres, loisirs créatifs sont également accessibles sous certaines conditions.

Nous vous informons que de nouveaux projets d'ouverture de cours en soirée sont à l'étude et nous porterons une attention toute particulière à l'accueil des jeunes (8 ans).

L'accès de la salle Bora Bora sera plus aisé en raison des travaux réalisés par la municipalité, ascenseur notamment.

Venez nombreux vous informer (ou inscrire) au Forum des associations le 8 septembre 2013. N'hésitez pas

Bonnes vacances à toutes et tous.

LES CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille, président



Nous pratiquons le cyclotourisme depuis 1982, essentiellement dans le Calvados, en organisant des sorties régulières entre membres du club les mercredis et week-ends suivant un calendrier pré-établi.

Le club est affilié à la FFCT (Fédération française de cyclotourisme) et participe aux brevets organisés par celle-ci ainsi qu'à ceux d'autres fédérations, qui ont lieu dans le Calvados ainsi que dans les régions limitrophes.

Nous avons organisé, en avril dernier, le brevet des Grimettes de l'Odon qui a rassemblé 225 participants venant des différents clubs de cyclotourisme de la région. Ils ont ainsi eu l'occasion de sillonner les abords de la vallée de l'Odon sur deux circuits de 63 et 84 kms par un temps superbe.

Une sortie familiale et découverte d'environ 25 kms à vélo, ouverte à tous et privilégiant à la fois la randonnée à allure modérée (15 km/h) et la visite de sites touristiques sera organisée le dimanche 25 août au départ de Mouen.

Enfin, nous pouvons proposer aux cyclistes désireux de se remettre en jambes après la trêve hivernale ou, simplement aux personnes souhaitant découvrir le cyclotourisme, des parcours de 50 kms à allure modérée les mercredis et samedis, lors des sorties club. Afin de pouvoir les organiser, prendre contact avec Alain Courteille.

Il est possible d'avoir un aperçu complet de nos activités et de notre fonctionnement en consultant notre site à l'adresse : <http://lescyclosdelodon.monsite-orange.fr>

Contact

Alain Courteille 02 31 08 05 58



vie associative

DANSER À VERSON !

Jacques Letourneur, président



Se défouler tout en s'amusant, faire du sport sans en avoir l'air, la danse reste également un exercice idéal pour évacuer le stress et éliminer les calories. La pratique de la danse permet d'instaurer de vrais moments de complicité avec son partenaire et son apprentissage sera l'occasion peut-être pour les futurs mariés d'ouvrir le bal le grand jour.

Pas d'équipement particulier : des chaussures de ville sont suffisantes même, si à l'usage, de vraies chaussures de danse s'avèrent plus confortables.

Pour les adhérents de Danser à Verson, ce fut à nouveau une année bien remplie dont le temps fort aura été la grande soirée dansante du 6 avril ouverte à tous et qualifiée de réussie par les nombreux habitués.

L'objectif de la saison prochaine est l'ouverture d'un cours niveau débutant en septembre pour l'apprentissage des danses de salon en couple.

Naturellement les activités actuelles seront maintenues :

- différents niveaux de danses de salon en couple
- cours de danses en ligne en individuel
- stages trimestriels de salsa, rock swing, bachatta...

dont l'enseignement est assuré par un professeur diplômé.

Nous continuerons également la danse country au rythme d'une séance d'une

heure et demie un jeudi par mois qui s'adresse autant aux néophytes qu'aux initiés.

N'hésitez pas à nous contacter.

Nous serons présents au forum des associations dimanche 8 septembre à l'Espace Senghor.



Contact

jacques.danserverson@gmail.com
tel. : 02 31 26 89 71

CLUB DE L'AMITIÉ

Paulette Régnier, secrétaire

Notre soirée « **Poule au Pot** » du 23 mars a été très réussie, bon repas, ambiance sympathique, malgré l'absence d'une dizaine de personnes qui n'ont pas pu venir à cause de la neige.

- Le 3 mai, nous avons organisé une sortie à Granville commençant par une visite à la ferme de l'Hermitière, la fabrication du cidre et la visite de la collection unique de pressoirs et alambics, visite suivie d'un repas au « **Jardin de Léontine** » à Bréville/Mer. Découverte l'après-midi du Roc des Harmonies, une invitation au voyage, jardin, aquarium, papillons, etc.

- Le 14 mai, journée de la forme à Tessel, marche et pique-nique organisés avec grillades et frites.

- Le 25 juin, un goûter à la colline au Oiseaux pour tous les marcheurs.

- Pendant l'été, une pause pour les marcheurs mais le club continue tous les 15 jours, le jeudi. Reprise pour tous début septembre.

- Du 14 au 21 septembre, pour 18 adhérents qui ont pu s'inscrire, il y aura un voyage en Croatie ; et en novembre il y aura un dîner/spectacle au cabaret « **O'Rock'nd Girls** » à Caen.

- Le 24 septembre, il est prévu une rando / pique-nique à Parfouru-sur-Odon.

- Le 12 octobre, 2^{ème} concours de belote puis repas de Noël le 5 décembre pour tous les adhérents.

Nous comptons sur la participation de tous et serons heureux d'accueillir les nouvelles personnes qui auraient envie de se joindre à nous. L'inscription est de 18 € par an.

L'âge n'est pas un prétexte pour devenir vieux !

LES FILS CROISÉS

L'association des Fils Croisés organise des cours de dentelle aux fuseaux et de la broderie tous les jeudis entre 17 h et 19 h 30 pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes.

Contact

Janine Potin, 06 76 17 00 46

vie associative

LES BALADINS DE L'ODON

Valérie Leclercq, présidente



L'activité théâtrale au sein de notre commune a été, cette année encore, riche de rencontres et de manifestations grâce au soutien des bénévoles et de la mairie de Verson :

- **Six ateliers hebdomadaires** ont été mis en place, animés par des comédiens professionnels issus de troupes régionales,
- **un stage de voix** ouvert à tous et animé par Camille Hamel de la compagnie Silence et Songe a été proposé le 10 novembre pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'exercer à la maîtrise de la voix dans la pratique théâtrale.
- **Pour la troisième année, un match d'improvisation** le samedi 23 mars 2013 a été l'occasion de joutes verbales entre une équipe de Macédoine et les Baladins sous la houlette de Ludovic Duschene. Une centaine de spectateurs a apprécié l'humour des jouteurs et jouteuses dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
- **Une sortie théâtrale** offerte pour les groupes des bandanas, des stetsons et des sombreros, a été à nouveau programmée. 45 enfants et parents se sont retrouvés pour un spectacle étonnant et poétique alliant l'image, la musique et le théâtre : la reine des neiges au théâtre d'Hérouville (CDN) mis en scène par Joan Monpart.
- **Temps fort de l'association, la foire aux greniers, le 5 mai 2013**, a eu un vif succès. Après une année 2012 où des conditions climatiques difficiles étaient venues perturber une organisation bien « huilée ». Désormais localisée rues Pierre de Coubertin et Henri Larose ainsi que sur la terrasse des 3 Ormes pour les spectacles, elle a rassemblé près de deux cents

exposants et 5000 visiteurs. Bien connue des versonnais, cette manifestation a été ponctuée par deux spectacles : **Quisaitout et Grosbêta** mis en scène par Lucie Dumaine de Coline Serreau interprété par le groupe des Sombreros des Baladins de l'Odon et **Moi, Wild cheval de spectacle** avec Marion Seyfarth mis en scène par Charly Venturini. Près de 100 spectateurs sont venus applaudir les comédiens.



Enfin les 14, 15 et 16 juin, **Chapeau les Artistes** salle des 3 Ormes à Verson, tous les ateliers de l'association se sont retrouvés sur les planches. C'est l'aboutissement du travail d'une année et le besoin d'un plaisir partagé avec le public. Des applaudissements nourris ont salué la performance des acteurs amateurs qui ont présenté :

- **La sorcière de Saint Cava** : une création interprétée par le groupe des Bandanas et mise en scène par Marion Ducoin
- **Polar à paillettes** : une création interprétée

par le groupe des Bombes et mise en scène par Marion Ducoin

- **Le serpent et le milliard** : une création interprétée par le groupe des Stetsons et mise en scène par Barnaby Apps
- **La croisade d'AZAMA** : une adaptation interprétée par le groupe des Sombreros et mise en scène par Isabelle Alfred
- **Tant d'histoires** : une création interprétée par le groupe des Trilbys et mise en scène par Nicolas Combrun
- **Intermèdes** : une création interprétée par le groupe Borsalinos et mise en scène par Aurélia Buquet.

LES NOUVEAUTÉS

- La troupe amateur adulte, créée en 2012, avait pour objectif d'approfondir le travail sur la pièce de la saison précédente et de la jouer dans différents festivals de théâtre amateur. Avec la pièce « Le premier miracle de l'enfant Jésus », adaptation d'un texte de Dario Fo mise en scène par Aurélia Buquet, elle a atteint partiellement son but avec trois représentations, une première lors de la cinquième édition au CHU des rencontres de Théâtre amateur « Hop' en scène » une seconde à la maison de retraite de Ouistreham. Enfin lors de la Fête de la Saint Germain, le samedi 25 mai. Un grand merci à tous ceux qui sont venus les applaudir.
- Quant à nos jeunes espoirs, Clara, Anaëlle, Lucy, Alice, Manon, Rémi, Robin, Paul et Arthur, ils ont été sélectionnés avec la pièce « Quisaitout et Grosbêta », pour le Festival Amateur de Bayeux. Cette pièce de Coline Serreau, adaptée et mise en scène par notre intervenante Lucie Dumaine a été très appréciée par les organisateurs puisqu'ils l'ont choisie parmi plusieurs candidatures ainsi que les spectateurs qui les ont encouragés. Encore bravo à eux.
- Enfin, l'atelier Improvisation ouvert en 2012 pour les personnes souhaitant se frotter à une approche théâtrale nécessitant écoute et répartie, s'est poursuivi. 13 personnes se sont essayées à cette pratique. Un certain nombre d'entre elles ont participé au match d'improvisation du 23 mars. A raison de deux séances par mois, entraîné et aguerri par Benjamin Chauveau de la compagnie Macédoine, le groupe a su se préparer et mettre les atouts de son côté pour remporter les deux rencontres. Tous nos encouragements pour les prochaines rencontres.
- Retrouvez toutes les infos sur le site des Baladins : lesbaladinsdelodon.verson.fr et venez nous rencontrer lors du prochain forum des associations de Verson en septembre 2013 !

vie associative

L'HAMEÇON Versonnais

Mickaël Delaunay, président

DE NOUVEAUX EVENEMENTS A L'HAMEÇON Versonnais

Lors de cette première partie de l'année 2013, vous avez pu nous rencontrer au salon de la pêche de Cormelles le royal. En effet, des membres du bureau étaient présents avec un stand présentant en image sur de grandes affiches les poissons, les buts et les missions de l'association.



La fabrication des cannes à mouche en bambou refendu était également présentée.



Contacts

Delaunay Mickaël (président) 06 15 40 17 06

Francois Laurent (secrétaire) 06 32 70 08 83



Toujours soucieuse de l'environnement, l'association a organisé le samedi 4 mai un après-midi de ramassage des déchets sur les bords de l'Odon.

Une quinzaine de bénévoles allant de 4 à 80 ans s'est retroussée les manches afin de rendre les berges de la rivière encore plus accueillantes.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.

Enfin, pour permettre à tous ceux qui souhaitent découvrir la pêche d'acquérir les premières bases, une journée initiation a été organisée le 23 juin aux étangs du val d'Aure.

Chacun sur une demi-journée a pu suivre les conseils des bénévoles dans toutes les techniques de pêche (toc, leurre, mouche). Deux étangs ont été réservés à cette initiation.



LAMIDO

Fabrice Leconte, directeur

Cette année, LAMIDO a mis en place un orchestre junior. Il est composé d'instruments à vent, enseignés dans notre école de musique (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone et saxhorn) et une batterie. Junior car il réunit une vingtaine d'élèves qui ont peu d'années de pratique instrumentale (une simple année parfois) mais il accueille aussi des seniors dans ses rangs qui, par leur expérience, soutiennent les plus jeunes. Il permet très tôt de goûter aux joies de la musique d'ensemble et de se préparer en douceur à d'autres ensembles comme l'orchestre d'harmonie ou le big band. Cette pratique d'ensemble fait partie des chevaux de bataille de LAMIDO. Après un apprentissage avec le professeur d'instrument et de formation musicale, après du travail personnel, il

est important de mettre en pratique les rythmes, la justesse, sa belle sonorité dans un ensemble, de montrer lors de concerts ce que l'on sait faire mais aussi de se donner l'envie de travailler pour progresser encore. Les ensembles proposés sont variés, orchestre d'harmonie, big band, orchestre à vent junior, ensemble de guitares, ensemble de cuivres et ensemble de percussions africaines, aussi variés que les musiques qu'ils proposent (classique, jazz, variété, musique du monde, traditionnelle...). Ils sont ouverts aux élèves de LAMIDO mais aussi à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre un orchestre et ne plus jouer seul. Il est à noter que pour des auditions, des concerts ou des spectacles, des professeurs d'autres classes forment aussi des ensembles comme l'accordéon diatonique pour faire danser ou les flûtes



à bec pour de la musique ancienne. Je terminerai cet article en remerciant Chantal Carlier chargée de missions à l'O.D.A.C.C (l'Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados) qui vient de prendre sa retraite. Elle était attachée à cette notion de jouer ensemble et son aide, tant pour la création de notre école de musique que pour sa pérennité, a été précieuse et sans faille. Elle sera toujours la bienvenue à nos concerts comme vous qui lisez ces lignes.

vie associative

CLUB DE PLEIN AIR

Gérard Gottstein, président



Bel hiver et beau printemps pour des kayakistes ravis de voir tant de pluie se déverser sur notre verte Normandie. Cette manne céleste attendue depuis bien longtemps a donné lieu à de belles heures de navigation notamment sur la Rouvre, rivière ornaise, paradis des navigateurs en eau-vive pour peu que les précipitations soient soutenues. Conjonction heureuse, l'arrivée de quatre bateaux de compétition du plus insolent rouge pompier et voilà le CPAO tout de neuf équipé lancé à bonne vitesse sur la Rouvre pour de nouveaux apprentissages. La récompense est là puisque comme les trois mousquetaires ce seront quatre cadets qui représenteront le Club aux Championnats de France, fin juillet sur le Chaulx, rivière du Morvan située à deux coups de pagaie d'un chef d'œuvre de l'art roman : la basilique de Vézelay. Les non compétiteurs continuent leur apprentissage ou perfectionnement et ont pour certains profité des lâchers d'eau de Rabodanges pour surfer sur les vagues de l'Orne.

Les plus jeunes des grimpeurs, nouveaux ou déjà confirmés, ont bénéficié d'un encadrement supplémentaire puisque trois parents sont venus prêter main forte aux initiateurs, une expérience à pérenniser dans les années à venir. Participation active aussi aux compétitions, que ce soit à Saint Lô, à Giberville ou à la Coupe du Calvados, challenge en trois étapes dont la dernière se déroulera chez nos amis de Vire en juin. Les "grands", minimes cadets et juniors ne sont pas en reste puisque le CPAO a participé aux championnats départementaux du Calvados, de l'Orne et de la Manche puis aux régionaux à Montmartin-sur-mer et enfin aux inter-régionaux de Mayenne et

d'Alençon. Les portes du championnat de France restent pour le moment fermées mais la passion et l'envie aidant, elles finiront par s'ouvrir dans les années proches.



Les randonneurs (neuses !) insensibles aux caprices de la grenouille sillonnent les chemins proches au rythme du calendrier fixé en début de saison. Pas de championnats en vue, pas de projets en cours pour adoucir les ornières des chemins ... mais on marche pour le plaisir d'une activité commune et parce que ça fait du bien de faire de l'exercice. C'est aussi une belle leçon de sport !



TENNIS CLUB DE VERSON

Adrien Lahousse, président

Le tennis club de Verson a passé un début de saison rythmé par la mise en place d'événements (repas dansant, double surprise..).

De plus, le tennis club a vécu un début d'année 2013 marqué par de nombreux événements :

- Le changement de président avec le départ d'Olivier Haize et la prise de fonction d'Adrien Lahousse à la présidence, le reste du bureau est composé de :
 - Eric Blanchet (vice président)
 - Vincent Merlateau (trésorier)
 - Marie Ange Chesnel (secrétaire)
 - Membres actifs : Pascal Lair, Olivier Haize



- Autre événement marquant : l'effondrement de la toiture des terrains intérieurs le 12 mars 2013 suite aux chutes de neige importantes. Le club espère la fin des travaux de réparation dans un bref délai et nous restons dépendants des conditions météorologiques pour pratiquer sur les courts extérieurs.

- Autre problème majeur, la décision d'une nouvelle réforme scolaire. L'école de tennis du mercredi matin sera impactée et devra être réorganisée.

Enfin, les championnats par équipe ont commencé dernièrement avec :

- 5 équipes Seniors +
- 10 équipes enfants
- 7 équipes Seniors

Le club souhaite une bonne réussite à tous les joueurs.

Bonne fin de saison à tous !

vie associative

GYM VOLONTAIRE FONTAINE-VERSON

Anne-Marie Flambard Héricher, présidente

Contacts

Anne-Marie Flambard Héricher,
présidente : 02 31 26 65 37
Martine Fouques : 02 31 26 78.44
Liliane Lecarpentier : 02 31 74 77 73



L'association de gymnastique volontaire Fontaine-Verson fête cette année ses vingt ans d'existence officielle. La soirée dansante du 13 avril, brillamment animée par le DJ Guillaume Langlais de Pyanimations, a été l'occasion de réunir anciens et nouveaux responsables de l'association ainsi qu'un public joyeux et festif. Tous se sont félicités de cette rencontre chaleureuse et ont souhaité qu'elle se renouvelle.

L'année 2013 a marqué un léger fléchissement de la fréquentation des cours avec une vingtaine d'inscrits de moins que l'an passé. L'association propose des cours chaque jour à des horaires variés et avec des objectifs divers qui permettent à tous, actifs et retraités, jeunes et moins jeunes, d'entretenir leur souplesse et leur santé.

Les lundis et vendredis, les cours de gym douce et de stretching s'adressent à celles et ceux qui désirent entretenir leur souplesse en douceur. Ils aident à prévenir l'évolution de l'ostéoporose qui arrive à

partir d'un certain âge et entretiennent la santé cardiaque, la coordination, l'équilibre et la mémoire. Les cours plus dynamiques des mardis, mercredis et jeudis s'adressent aux personnes en bonne condition physique et permettent de travailler l'endurance, le rythme, la souplesse (pas de danse), la musculation (steps, haltères..) et plus profondément, les abdominaux.

Afin de satisfaire à tous les emplois du temps, l'association propose de nombreux créneaux horaires – en journée aussi bien que le soir – et la possibilité d'effectuer, avant de s'engager, une ou deux séances d'essai.

Rappel des horaires des cours :

Lundi : 9 h et 10 h (Stretching)
Mardi : 9 h
Mercredi : 20 h 30
Jeudi : 19 h
Vendredi : 9 h et 10 h (Gym Douce)

FORUM DES ASSOCIATIONS dimanche 8 septembre 2013 ESPACE SENGHOR



AS VERSON

Samuel Lopez, président

Cette année, l'AS Verson a connu un couronnement pour la qualité de son encadrement. En effet, le club s'est vu attribuer l'organisation, pour le Calvados, de la journée nationale des débutants. Concrètement, plus de 1000 jeunes footballeurs issus de différents clubs ont foulé les pelouses du stade Jules Rimet le 9 juin dernier.

Une belle récompense pour le club versonnais, qui compte plus de 300 licenciés répartis dans toutes les catégories d'âge, des U6 jusqu'aux vétérans. Au niveau sportif, le club a vu plusieurs de ses équipes jouer le haut du tableau (seniors, U15, U17, vétérans). L'équipe fanion a aussi connu un parcours très honorable en coupe de France, avec une belle résistance, avant de s'incliner dans les dernières minutes du troisième tour face à Dives-sur-Mer, formation qui évoluait trois divisions au-dessus.

Cette saison, le principal écueil aura été la météo exceptionnellement pluvieuse et neigeuse avec, pour conséquence, l'impossibilité de jouer sur certaines périodes et donc une frustration bien compréhensible des joueurs et de leurs parents.

L'AS Verson, présidée par Samuel Lopez, organisera son assemblée générale le 28 juin prochain. Ce sera l'occasion de dresser un bilan précis de ses activités sportives et de détailler son bilan financier.

GYM ENFANT DE L'ODON

Alexis Lefevre, président

Ouverture probable de deux créneaux supplémentaires le mercredi

L'année s'est bien déroulée, avec parfois quelques absences de l'animateur (le plus souvent remplacé). En effet, avoir un athlète de l'équipe de France comme professeur peut comporter quelques inconvénients... !

En septembre dernier, faute d'encadrement suffisant, nous n'avions pu mettre en place que deux créneaux, le mardi soir (17 h 30 - 19 h 30). Nous avons malheureusement fait de nombreux enfants mécontents.

A la rentrée prochaine, nous devrions pouvoir, à nouveau, mettre en place quatre cours d'une heure : deux le mardi soir et deux autres le mercredi soir.

En espérant vivement que cela se confirme, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations à la rentrée prochaine.

Contact gymnantsodon14@gmail.com

vie associative

TENNIS DE TABLE

Yann Binet, président

Le tennis de table de Verson réalise une superbe saison 2012/2013.

Commençons par les jeunes, qui grâce à des entraînements réguliers et sérieux, se comportent très bien dans les différentes compétitions : en challenge individuel jeunes, sur nos 7 joueurs engagés, 3 d'entre eux finissent à chaque tour à la première ou à la seconde place.

Aux championnats régionaux, très bons résultats également puisque sur les 5 joueurs engagés, trois d'entre eux finissent sur le podium, avec deux médailles d'Or et une médaille d'Argent.

Mention particulière à Nicolas Blouin qui n'a perdu aucune compétition dans sa catégorie cette année. Nous encourageons Paul, Esteban, Camille, Enzo, Nicolas à continuer dans cette bonne dynamique.

Chez les seniors, les deux équipes engagées en championnat se portent bien. L'équipe 2, qui intègre uniquement des nouveaux licenciés, progresse à grands pas, et se classe 3^{ème} de son championnat. Les efforts fournis aux entraînements commencent à être récompensés : l'équipe 1 est première de son championnat.

En individuels, deux seniors étaient engagés en messieurs aux championnats régionaux.

Belle compétition avec une médaille d'Or pour Charly Georges et une médaille d'Argent pour Yann Binet. Ce podium "Versonnais" permettait à nos deux joueurs de décrocher leurs qualifications pour les championnats de France Ufolep des 26 et 27 avril 2013 à Bar Le Duc.

Les résultats sont inespérés : médaille de bronze en Coupe de France (compétition par équipe de 2), mais surtout deux titres de Champion de France, grande première pour le club, avec Charly Georges en simple messieurs qui réalise un parcours sans faute, en n'étant parti, au début de la compétition, que tête de série n°4. Beau parcours de Yann Binet dans la même catégorie, qui ne perd qu'en quart de finale contre le champion de France en titre. Le deuxième titre a été remporté en double messieurs par nos deux seniors qui, après avoir sauvé trois balles de matchs, l'emportent au cinquième set en finale.

Le nom de Verson a donc résonné tout le week end chez nos amis lorrains....

Tous ces résultats permettent de concrétiser et récompenser tout le travail entrepris au club depuis maintenant presque 20 ans, c'est pourquoi nous tenons à remercier nos partenaires fidèles, la Mairie de Verson et tous nos bénévoles.

DON DU SANG : 14 OCTOBRE À VERSON

Le sang, indispensable au fonctionnement du corps humain, est un produit rare et précieux qui permet de soigner chaque année en France plus de 1 000 000 de personnes.

Le don de sang est volontaire, bénévole, anonyme et gratuit.

Chaque jour, plus de 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades et des établissements hospitaliers, alors participez aux collectes organisées dans votre ville.

Pour les connaître, appelez le 02 31 53 53 53 ou connectez-vous sur www.dondusang.net

NOUS AVONS BESOIN DE TOUT LE MONDE

AMICALE HAND-BALL VERSON

Bruno Rallo, président



Le samedi 3 juin dernier, la première journée de découverte du «Hand Ensemble» organisée par l'Amicale Hand-Ball Verson a tenu ses promesses en offrant aux équipes de moins de 15 ans et de moins de 17 ans filles et garçons ainsi qu'aux personnes venues accompagner les joueurs, l'opportunité de «rencontrer le handicap» au travers du sport. En tout, une cinquantaine de participants s'est donc essayée à la pratique du hand ball en fauteuil roulant via

différents ateliers (maniement du fauteuil, jeux, parcours puis matches...) Ce moment de rencontre convivial a été organisé par l'Amicale Hand-Ball Verson (Patrick Boulais) avec l'aide du Comité du Calvados - section Hand Handicapé (Mourad Saadi) et le soutien de la Ligue de Normandie et de la ville de Verson. Cette journée mémorable et particulièrement conviviale a permis aux valides de se mettre en situation, aux personnes handicapées de faire découvrir

leurs sensations et à tous de vivre les joies de pratiquer un sport ensemble. Bilan de cette journée : des jeunes enchantés et prêts à recommencer, des organisateurs heureux d'avoir fait découvrir une autre façon de pratiquer le Hand-Ball et l'envie générale de réitérer cette expérience et de démontrer de nouveau qu'au-delà de la compétition, le sport est un formidable facteur d'intégration.

formalités administratives

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Délai de délivrance : de 10 jours à 1 mois selon les périodes.

Pièces à fournir :

- > 1 justificatif de domicile (original)
 - facture récente d'eau, d'électricité, gaz, téléphone
 - ou certificat d'imposition ou de non imposition
 - ou quittance d'assurance pour le logement ou titre de propriété ou contrat de location.
- > 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire)
- > 2 photos d'identité 35 x 45 mm récentes, identiques, avec un fond clair, expression neutre, sans lunettes.
- > timbres fiscaux :
 - 86 € pour une personne majeure
 - 42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans et de moins de 18 ans
 - 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.

Cas d'une demande concernant un mineur :

- > le livret de famille
- > si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur + justificatif de domicile et pièce d'identité du 2^{ème} parent si résidence alternée
- > pièce d'identité du parent qui accompagne le mineur.

Dans certains cas :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance), si pas de carte d'identité ou de passeport en cours de validité ou périmé depuis plus de 2 ans
- 1 justificatif de nationalité française
- déclaration de perte ou de vol.

Les horaires de délivrance du passeport biométrique sur rendez-vous uniquement :

Lundi/mardi/jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Durée de validité pour le passeport biométrique :

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Durée de validité de la carte nationale d'identité :

- 10 ans pour un adulte
- 10 ans pour un mineur

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis une circulaire interministérielle du 20/11/2012, « un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, muni de son seul passeport ou avec une carte nationale d'identité en cours de validité ».

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Délai de délivrance : environ 3 à 4 semaines (peut varier selon les périodes).

Venir personnellement en mairie avec :

- une preuve d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- le livret de famille
- un justificatif de domicile (original) de moins de 4 mois (facture d'électricité, téléphone...)
- 2 photos d'identité 35 X 45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre (sans lunettes)
- l'ancienne carte nationale d'identité : en cas d'impossibilité de présenter l'ancienne carte (perte ou vol), un timbre fiscal de 25 euros est à fournir.

Dans certains cas :

en cas d'une première demande ou si l'ancienne carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 2 ans :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance).

et en plus pour une personne mineure :

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère) :

- Si les parents ne sont pas mariés, fournir un justificatif de domicile aux deux noms.
- Si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur, pièce d'identité et justificatif de domicile du 2^{ème} parent en cas de résidence alternée.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008 :

Article 5 : "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)".

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence. Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom, l'adresse de votre domicile,
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances,
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin),
- éventuellement, les particularités de votre domicile.

Les numéros utiles : Police municipale : 02 31 71 22 00
Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 08 35 53

TOUS LES JEUDIS : MARCHÉ À VERSON

Le jeudi de 8 h 30 à 13 h 30, un marché est mis en place à Verson. Une quinzaine de commerçants ambulants sont là pour vous faire découvrir leurs produits. Qualité et convivialité assurées.

état civil

NAISSANCES

- Maloé LEFORT
née le 16 décembre 2012 à Caen
- Tom SEVESTRE
né le 20 décembre 2012 à Caen
- Younes BERARMA
né le 02 février 2013 à Caen
- Auguste DELAVAQUERIE
né le 11 février 2013 à Caen
- Noa BARJA
né le 19 février 2013 à Caen
- Léo GIMER
né le 21 février 2013 à Caen
- Vincenzo DUMORTIER
né le 02 mars 2013 à Caen
- Joseph LINTE
né le 02 avril 2013 à Caen
- Alban AUVRAY
né le 10 avril 2013 à Caen
- Arsène BRUNET
né le 15 avril 2013 à Caen
- Eve VILLEROT
née le 23 avril 2013 à Caen
- Malonn LE DRAMP ALLARD
né le 14 mai 2013 à Caen
- Marie JEANS
née le 21 mai 2013 à Caen
- Maël BOURDON
né le 30 mai 2013 à Caen
- Lou HERNOE
née le 05 juin 2013 à Caen
- Kelyan MALLET
né le 08 juin 2013 à Caen
- Abel HUBERT DEBAR
né le 08 juin 2013 à Caen
- Gabin LAIR
né le 08 juin 2013 à Caen
- Célia RACINE
née le 10 juin 2013 à Caen

MARIAGES

- Nicolas COUTELLIER et Gwladys LECLERC
le 30 mars 2013
- Mohamed MERROUCHE et Lisa STEPHANAZZI
le 18 mai 2013
- Christophe DUHESME et Laure DOUMOS
le 18 mai 2013

DÉCÈS

- Alzira MORGADO veuve TIFONA
le 04 décembre 2012 à Verson
- Denise LEFORT veuve DENIS
le 14 décembre 2012 à Verson
- Josette PLANTÉ épouse DUPONT
le 15 décembre 2012 à Caen
- Roger MEYRE
le 23 décembre 2012 à Verson
- Ginette MARIE veuve LEMONNIER
le 30 décembre 2012 à Caen
- Michèle LE GUYASTRENNEC
veuve BOUTEILLER
le 02 janvier 2013 à Verson
- Louise CASTEL veuve LETERRIER
le 03 janvier 2013 à Verson
- Mohand YAZI
le 03 janvier 2013 à Verson
- Maurice CARVILLE
le 06 janvier 2013 à Caen
- Colette SAINT-JEAN veuve RIFFAUD
le 13 janvier 2013 à Caen

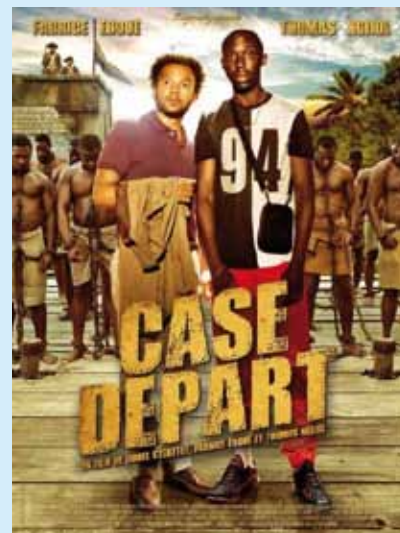


A l'occasion de la journée mondiale
des donneurs de sang le 14 juin,
félicitations à Jacques Letourneur
pour son 100^e don du sang.
PENSEZ-Y ET SAUVEZ DES VIES !

- Régine MAUREY veuve THIRION
le 07 février 2013 à Carentan
- Eliane NILÉS veuve JACQMARCO
le 10 février 2013 à Hérouville-Saint-Clair
- Jean-Pierre COSTEL
le 04 mars 2013 à Bricqueville-la-Blouette
- Emmanuel MERLE
le 8 mars 2013 à Canteleu
- Marguerite ETERN veuve LIARD
le 09 mars 2013 à Verson
- Maryvonne MOUILLARD
le 11 mars 2013 à Caen
- Simonne BELLAIS veuve VINCENT
le 27 mars 2013 à Verson
- Jean BOURDON
le 16 avril 2013 à Caen
- Marie FANTIN épouse CHERRIER
le 23 avril 2013 à Caen
- Henriette GASNIER veuve LANDELLE
le 23 mai 2013 à Caen
- Denise MARIE veuve AUGER
le 28 mai 2013 à Verson

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Vendredi 5 juillet – 19 h** - Rocreuil, apéro-lecture : venez fêter les vacances avec l'atelier d'écriture ! (renseignements à la bibliothèque).
- **Vendredi 12 juillet - 18 h 30** - Espace Senghor, projet « Ensemble racontons Verson » : première projection des images que nous avons déjà récoltées (p.11).
- **Samedi 31 août**, film « Case départ » : séance de cinéma en plein air en partenariat avec le Lux de Caen, précédée d'un court documentaire surprise (p.24).
- **Samedi 15 septembre** : un rallye est en préparation pour les journées du patrimoine. Plus d'informations à la rentrée !
- **Du 10 septembre au 05 octobre** - Espace Senghor, fouilles archéologiques : exposition « 7000 ans d'occupation humaine à Verson : les découvertes archéologiques de l'écoquartier » (p.24).
- **Samedi 15 et dimanche 16 septembre - de 15 h à 17 h** - Espace Senghor, fouilles archéologiques : goûter-expo en présence des archéologues. (p.24).
- **Judi 26 septembre - 20 h 30** - Espace Senghor, fouilles archéologiques : conférence animée par l'archéologue Pierre Giraud - période proto-historique (p.24).
- **Judi 3 octobre - 20 h 30** - Espace Senghor, fouilles archéologiques : conférence animée par Cécile Germain - période néolithique (p.24).



Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

La bibliothèque cet été

Du 8 juillet au 2 août inclus

Mercredi et vendredi :

9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

Du 3 au 20 août : fermeture annuelle

Du 21 août au 6 septembre

Mercredi et vendredi :

9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association **Mosaïque** (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone

(02 31 26 24 84) ou sur place :

le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Utile

CELLULE-EMPLOI

06 30 58 11 98

Espace Senghor - lundi et vendredi :

8 h 30 - 12 h

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

06 33 23 22 88

horaires d'hiver

du 2 novembre au 30 avril

lundi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

mercredi et vendredi : 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

horaires d'été

du 2 mai au 31 octobre

lundi : 10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

mercredi : 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 13 h 30 - 18 h

samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h



verson